

COMMUNE DE CUGY (VAUD)

PREAVIS N° 44 / 2009

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

GESTION 2008

ET

COMPTES 2008

TABLE DES MATIERES

• Conseil communal	pages 2 à 9
• Municipalité	pages 10 à 16
• Administration générale (Raymond Bron)	pages 17 à 21
• Urbanisme (Raymond Bron)	pages 22 à 23
• Police des constructions (Raymond Bron)	page 24
• Environnement (Raymond Bron)	page 25
• Services industriels (Jacqueline Franzini)	pages 26 à 28
• Instruction publique (Jacqueline Franzini)	pages 29 à 32
• Sécurité sociale (Jacqueline Franzini)	pages 33 à 34
• Affaires culturelles et loisirs (Jacqueline Franzini)	page 35
• Finances (José Rohrer)	pages 36 à 38
• Bâtiments communaux (José Rohrer)	pages 39 à 41
• Domaines et forêts (Pierre-André Janin)	pages 42 à 45
• Ordures ménagères, déchetterie (Pierre-André Janin)	page 46
• Protection civile (Pierre-André Janin)	page 47
• Service du feu (Pierre-André Janin)	page 48
• Police (Pierre-André Janin)	pages 49 à 52
• Routes (Olivier Pétremand)	pages 53 à 56
• Epuration (Olivier Pétremand)	pages 57 à 58
• Cultes (Olivier Pétremand)	page 59

RAPPORT DE GESTION 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 93c de la "Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956" et sur l'article 132 du règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion et les comptes pour l'année 2008.

CONSEIL COMMUNAL

La composition du Bureau du Conseil au 31 décembre 2008 était la suivante :

Bureau du Conseil communal	
Président	M. Gilbert Boand († 11.07.2008) M. Jürg Schweizer (dès le 30.10.2008)
Vice-président	M. Alain Panchaud (jusqu'au 30.06.2008) M. Jürg Schweizer (dès le 01.07.2008) M. Thierry Rebourg (dès le 30.10.2008)
Secrétaire	Mme Danièle Dubuis
Scrutateurs	M. Roland Karlen M. Pascal Aellen
Scrutateurs suppléants	Mme Jacqueline Salquin M. René Grisoni
Huissier	M. Claude-Alain Pellaux

Démissions

Le Conseil communal comptait 55 membres au 1^{er} janvier 2008. En cours d'année, trois démissions ont été enregistrées.

Il est à relever que les disponibilités de remplacement étant épuisées, chaque démission a amputé l'organe délibérant d'un membre. Par conséquent, le Conseil communal ne comptait plus que 52 membres au 31 décembre 2008.

COMMISSIONS ET DELEGUES DU CONSEIL COMMUNAL

Commissions

Commission de gestion	
Président	M. Thierry Amy
Membres	Mme Evelyne Bourgoin Mme Ginette Brognara M. Christian Durussel Mme Sylvette Janin (dès le 28.02.2008) M. Christian Obrecht M. Alain Rey

Commission des finances	
Président	M. Charles Leu
Membres	M. Cédric Margot Mme Jane Meylan (dès le 28.02.2008) M. Philippe Müggli M. Thierry Rebourg (jusqu'au 30.10.2008)

Commission de recours en matière d'impôt	
Président	M. Yvan Burdet
Membres	Mme Geneviève Fellrath M. Philippe Schmittler

Fichiers informatiques et protection des données personnelles	
Membres	Mme Anne-Françoise Clerc
	M. Thierry Rebourg
	M. Michel Rudaz

Délégués

Conseil intercommunal de l'AET	
Délégués	M. Daniel Bally
	M. Michel Rudaz
Suppléants	M. Jean-Claude Curchod
	M. Henri Guex

Conseil intercommunal de l'ASICE	
Délégué	M. Thierry Amy
Suppléant	M. Philippe Schmittler

Commission municipale d'urbanisme - COMUR	
Délégué	M. Jean-Louis Genre

Commission municipale de police	
Délégué	M. Cédric Margot

Protection civile	
Délégué	M. Michel Rudaz
Suppléant	M. René Grisoni

Association de la région du Gros-de-Vaud	
Délégué	M. Gilbert Boand (jusqu'au 11.07.2008)
	M. Jürg Schweizer (dès le 12.07.2008)

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2008, le Conseil communal s'est réuni à 6 reprises à la Maison villageoise, sous l'égide de son président, M. Gilbert Boand, jusqu'à son décès le 11 juillet 2008, puis sous l'égide de son vice-président, M. Jürg Schweizer, élu président le 30 octobre 2008.

12 préavis municipaux ont été présentés au Conseil communal.

28 février 2008

- n° 26 – 2007 Participation de la commune de Cugy à la société de gestion des déchets du périmètre de Lausanne (Gedrel SA) - Modification de la convention entre actionnaires (accepté).
- n° 28 – 2007 Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 195'000.– pour la mise en place de zones 30 km/h à l'intérieur de la localité (accepté).

22 mai 2008

- n° 29 – 2008 Demande d'octroi d'un crédit d'étude de Fr. 80'000.– pour l'étude du transfert de notre déchetterie combinée avec des locaux destinés à la voirie et la création d'une place de stockage pour déchets à composter sur le site du lieu-dit « Praz Faucon » (accepté).
- n° 30 – 2008 Demande d'octroi d'un crédit d'étude de Fr. 77'000.– en vue de la construction des nouveaux locaux du Jardin d'enfants « Arc-en-ciel » à Cugy (accepté).

26 juin 2008

n° 31 – 2008 Rapport de gestion et comptes 2007 (accepté).

11 septembre 2008

n° 32 – 2008 Demande d'octroi d'un crédit d'étude de Fr. 300'000.– pour la transformation, l'agrandissement et la rénovation de la Maison de commune (accepté).

n° 33 – 2008 Demande d'octroi d'un crédit complémentaire d'investissement de Fr.38'358.– pour le dépassement du crédit alloué dans le cadre du préavis 65/2005 pour la prolongation de la conduite d'eau potable entre la route de la Bérallaz, le chemin de la Prélaz et le chemin de Bellevue (accepté).

n° 34 – 2008 Plan partiel d'affectation et son règlement du lieu-dit « En Etranglaz Cou » (accepté).

n° 35 – 2008 Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 670'000.– pour l'équipement EC-EU et eau potable du plan de quartier au lieu-dit « Es Chesaux » (accepté).

30 octobre 2008

n° 36 – 2008 Arrêté d'imposition pour l'année 2009 (accepté).

4 décembre 2008

n° 37 – 2008 Budget 2009 (accepté).

n° 38 – 2008 Demande d'octroi d'un crédit d'étude de Fr. 214'000.– pour la transformation et la rénovation de l'Ancienne forge (accepté).

MOTIONS

Aucune motion n'a été déposée en 2008.

Lors de la séance du Conseil communal du 22 mai 2008, la Municipalité a présenté sa réponse à la motion déposée par Mme Jane Meylan.

Motion	Déposée par	Date de dépôt
Pour faire suite au rapport de la Municipalité de Cugy VD au Conseil communal sur la gestion 2006 (sécurité routière – rapport de gendarmerie des contrôles radars, p. 59), en souvenir du tragique accident qui a coûté la vie à un élève à un arrêt de bus de la commune de Bretigny en 2006 (arrêt identique à celui de la Bérallaz), pour faire face au nombre croissant de pendulaires, cyclistes et piétons et enfin pour sécuriser les accès de nos riverains, je demande, par voie de motion, l'étude par la Municipalité de Cugy VD pour une modération de vitesse à 60 km/h de la RC 546 – Cugy-Montheron	Jane Derry-Meylan	21.06.2007

Lors de la séance du Conseil communal du 26 juin 2008, la Municipalité a présenté sa réponse aux motions déposées par MM. Thierry Auberson et Jean-Louis Genre.

Motion	Déposée par	Date de dépôt
Nous proposons l'aménagement de 10 places de parc perpendiculaires au chemin de la Chavanne pour les enseignants du primaire afin de fermer la cour du collège pour l'aménager en préau ainsi que la création de 25 à 30 places de dépose et de parc en épi au chemin des Choulaies	Thierry Auberson	13.09.2007
Dans le cadre de la rénovation de l'ancien collège de la Chavanne, la Municipalité devrait engager une étude pour l'aménagement de l'actuel parking en espace de récréation pour les élèves. Il est nécessaire d'englober dans cette étude l'aménagement de la garderie et des espaces extérieurs avec son remplacement par un bâtiment "Peren"	Jean-Louis Genre	13.09.2007

POSTULATS

Aucun postulat n'a été déposé en 2008.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE RAPPORT 2008

La Commission de gestion a adressé à la Municipalité 5 observations et 6 souhaits dans son rapport 2007. L'Exécutif a présenté ses réponses aux observations dans la séance du 26 juin 2008. Elles ont toutes été acceptées.

ELECTIONS ET VOTATIONS

Votations cantonales et fédérales

Les électeurs se sont déplacés aux urnes à 3 reprises les 24 février, 1^{er} juin et 30 novembre 2008. Il n'y a pas eu d'élections.

24 février 2008 : votations fédérales

1. Initiative populaire "Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques"

Electeurs inscrits **1381** Taux de participation **47.79 %**

Bulletins	
Rentrés	660
Blancs	3
Nuls	1
Valables	656

Suffrages	%			
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	219	437	33.38	66.62
Canton	60'063	104'694	36.46	63.54
Suisse	601'071	1'282'108	31.90	68.10

2. Loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (loi sur la réforme de l'imposition des entreprises)

Electeurs inscrits **1381** Taux de participation **47.72 %**

Bulletins	
Rentrés	659
Blancs	9
Nuls	1
Valables	649

Suffrages	%			
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	287	362	44.22	55.78
Canton	75'246	89'878	45.57	54.43
Suisse	938'744	918'990	50.50	49.50

1^{er} juin 2008 : votations fédérales

1. Initiative populaire "Pour des naturalisations démocratiques"

Electeurs inscrits **1402** Taux de participation **55.42 %**

Bulletins	
Rentrés	777
Blancs	5
Nuls	6
Valables	766

Suffrages	%			
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	156	610	20.37	79.63
Canton	37'901	161'430	19.01	80.99
Suisse	804'730	1'415'249	36.20	63.80

2. Initiative populaire « Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale »

Electeurs inscrits **1402** Taux de participation **55.49 %**

Bulletins	
Rentrés	778
Blancs	8
Nuls	6
Valables	764

Suffrages		%		
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	93	671	12.17	87.83
Canton	21'193	170'688	13.74	86.26
Suisse	538'928	1'634'196	24.80	75.20

3. Article constitutionnel « Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie »

Electeurs inscrits **1402** Taux de participation **55.49 %**

Bulletins	
Rentrés	778
Blancs	5
Nuls	6
Valables	767

Suffrages		%		
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	62	705	8.08	91.92
Canton	21'557	177'049	10.85	89.15
Suisse	661'312	1'505'702	30.50	69.50

30 novembre 2008 : votations cantonales et fédérales

Votations cantonales

1. Modification de l'article 131 de la Constitution du Canton de Vaud (désignation des juges assesseurs de la Cour des assurances sociales)

Electeurs inscrits **1412** Taux de participation **56.37 %**

Bulletins	
Rentrés	796
Blancs	64
Nuls	5
Valables	727

Suffrages		%		
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	651	76	89.55	10.45
Canton	163'503	16'919	90.62	9.38

2. Décret accordant un crédit d'investissement de CHF 390'000.- dans le cadre de la construction du nouveau Musée des Beaux-Arts

Electeurs inscrits **1412** Taux de participation **56.59 %**

Bulletins	
Rentrés	799
Blancs	22
Nuls	5
Valables	772

Suffrages		%		
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	373	399	48.32	51.68
Canton	91'349	100'722	47.56	52.44

3. Initiative populaire "Fumée passive et santé"

3.a Initiative

Electeurs inscrits

1412

Taux de participation

56.73 %

Bulletins	
Rentrés	801
Blancs	8
Nuls	5
Valables	788
Sans réponse	
Cugy	8 1.02 %
Canton	3'903 2.00 %

Suffrages	%			
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	536	244	68.02	30.96
Canton	56 715	104 308	35.22	64.78

3.b Contre-projet

Electeurs inscrits

1412

Taux de participation

56.73 %

Bulletins	
Rentrés	801
Blancs	8
Nuls	5
Valables	788
Sans réponse	
Cugy	10 1.27 %
Canton	5'992 3.07 %

Suffrages	%			
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	558	220	70.81	27.92
Canton	56 715	104 308	35.22	64.78

3.c Question subsidiaire: En cas de OUI: Initiative ou Contre-projet ?

Electeurs inscrits

1412

Taux de participation

56.73 %

Bulletins	
Rentrés	801
Blancs	8
Nuls	5
Valables	788
Sans réponse	
Cugy	24 3.05 %
Canton	10'787 5.52 %

Suffrages	%			
	Initiative populaire	Contre-projet	Initiative populaire	Contre-projet
Cugy	361	403	45.81	51.14
Canton	56 715	104 308	35.22	64.78

Votations fédérales

1. Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine" ?

Electeurs inscrits

1412

Taux de participation

56.44 %

Bulletins	
Rentrés	797
Blancs	10
Nuls	7
Valables	780

Suffrages	%			
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	313	467	40.13	59.87
Canton	79'587	119'880	39.90	60.10
Suisse	1'206'222	1'119'152	51.90	48.10

2. Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour un âge de l'AVS flexible" ?

Electeurs inscrits

1412

Taux de participation

56.66 %

Bulletins	
Rentrés	800
Blancs	18
Nuls	4
Valables	778

Suffrages			%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	368	410	47.30	52.70
Canton	98'022	102'641	48.85	51.15
Suisse	970'490	1'374'107	41.40	58.60

3. Acceptez-vous l'initiative populaire "Droit de recours des organisations: Assez d'obstructionnisme - Plus de croissance pour la Suisse !" ?

Electeurs inscrits

1412

Taux de participation

56.59 %

Bulletins	
Rentrés	799
Blancs	29
Nuls	4
Valables	766

Suffrages			%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	228	538	29.77	70.23
Canton	63'759	131'893	32.59	67.41
Suisse	774'018	1'501'184	34.00	66.00

4. Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse" ?

Electeurs inscrits

1412

Taux de participation

56.3 %

Bulletins	
Rentrés	795
Blancs	28
Nuls	5
Valables	762

Suffrages			%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	191	571	25.07	74.93
Canton	56'593	140'245	28.75	71.25
Suisse	848'470	1'456'336	36.80	63.20

5. Acceptez-vous la modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants, LStup) ?

Electeurs inscrits

1412

Taux de participation

56.52 %

Bulletins	
Rentrés	798
Blancs	35
Nuls	4
Valables	759

Suffrages			%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	428	331	56.39	43.61
Canton	111'026	84'480	56.79	43.21
Suisse	1'541'227	723'741	68.00	32.00

DROITS POLITIQUES DES ETRANGERS

Aucune élection ni votation communale n'ayant été organisées en 2008, les ressortissants étrangers n'ont pas été appelés à voter.

Rappelons que 5 personnes de nationalité étrangère siègent au Conseil communal, soit 10 % des membres.

	Ressortissants étrangers avec droit de vote			
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Hommes	82	82	86	91
Femmes	79	73	77	77
Total	161	155	163	168

AUTORISATIONS GENERALES ACCORDEES A LA MUNICIPALITE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

En vertu de l'article 4 de la loi sur les communes, le Conseil communal a octroyé à la Municipalité, pour la durée de la législature, une délégation de compétences portant sur l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, associations et fondations, sur les placements de disponibilités auprès d'autres établissements financiers que la Banque Cantonale Vaudoise, ainsi que l'autorisation générale de plaider.

Pour 2008, il a été fait usage de ces autorisations dans les cas suivants :

Autorisation de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières

Achat de la parcelle 682, sise au lieu-dit « Es Champs de Tailaz », pour le prix symbolique de Fr. 1.—.

Autorisation sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, associations et fondations

Pas utilisée.

Autorisation sur les placements de disponibilités auprès d'autres établissements financiers que la Banque Cantonale Vaudoise

Les placements suivants ont été réalisés:

Montant	Etablissement financier	Durée	Taux
540'000.00	BCV	1 mois	2.28%
1'000'000.00	BCV	1 mois	1.83%
325'000.00	BCV	3 mois	2.37%
389'000.00	BCV	2 mois	2.46%
500'000.00	BCV	5 mois	2.62%
590'000.00	BCV	3 mois	2.37%
1'574'000.00	BRE	1 mois	2.51%
520'000.00	BRE	1 mois	2.08%
500'000.00	BRE	2 mois	2.23%
500'000.00	BRE	3 mois	2.33%
470'000.00	BRE	3 mois	2.51%
300'000.00	BRE	1 mois	2.20%
500'000.00	BRE	4 mois	2.52%
446'000.00	BRE	4 mois	2.54%
447'000.00	BRE	4 mois	2.54%
710'000.00	BRE	4 mois	2.42%
450'000.00	BRE	3 mois	2.56%
1'090'000.00	BRE	2 mois	2.03%
395'000.00	BRE	3 mois	2.30%
1'420'000.00	BRE	1 mois	1.70%
390'000.00	BRE	3 mois	2.30%
650'000.00	Crédit Suisse	3 mois	2.67%
650'000.00	Crédit Suisse	6 mois	2.58%
1'430'000.00	UBS	1 mois	2.50%
1'440'000.00	UBS	3 mois	2.40%
500'000.00	UBS	3 mois	2.75%
225'000.00	UBS	3 mois	2.68%
1'440'000.00	UBS	6 mois	2.80%
550'000.00	UBS	2 mois	2.65%
500'000.00	UBS	5 mois	2.75%
1'450'000.00	UBS	3 mois	2.94%

Autorisation de plaider

Utilisée dans le cadre du litige suivant :

- recours contre les décisions municipales des 21 décembre 2006, 1^{er} octobre et 22 octobre 2007 - licenciement d'un collaborateur

MUNICIPALITE

ORGANISATION

L'organisation et la répartition des dicastères qui prévalent depuis le début de la législature (1^{er} juillet 2006) sont restées sans changement en 2008, à l'exception de la fonction de vice-président de la Municipalité, exercée par tournus.

Dès le 1^{er} juillet 2008, et pour 12 mois, M. Pierre-André Janin assure cette fonction.

<p>ADMINISTRATION GENERALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ administration ▪ personnel ▪ intérêts généraux ▪ autorités ▪ économat ▪ information et communication <p>URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ aménagement du territoire ▪ police des constructions ▪ environnement 	<p>M. Raymond Bron, syndic Suppléance: M. José ROHRER, vice-syndic (jusqu'au 30.06.2008) M. Pierre-André JANIN, vice-syndic (dès le 01.07.2008)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ administration ▪ intérêts généraux ▪ autorités ▪ information et communication <p>Suppléant : M. José ROHRER, municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ personnel ▪ économat <p>URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS</p>
<p>SERVICES INDUSTRIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ service des eaux ▪ service du gaz ▪ télé-réseau <p>INSTRUCTION PUBLIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ écoles ▪ orientation et formation professionnelle ▪ service médical et dentaire ▪ petite enfance <p>SECURITE SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ services sociaux ▪ assurances sociales AVS-AI ▪ office du logement ▪ office du travail, chômage <p>AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS</p>	<p>Mme Jacqueline Franzini, municipale</p> <p>Suppléant : M. Olivier Pétremand, municipal</p>
<p>FINANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ fiscalité ▪ comptabilité générale ▪ service financier ▪ assurances <p>BATIMENTS COMMUNAUX</p>	<p>M. José Rohrer, municipal</p> <p>Suppléante : Mme Jacqueline Franzini, municipale</p>
<p>DOMAINES ET FORETS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ cours d'eau ▪ cimetière ▪ terrains communaux <p>ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE</p> <p>SERVICE DU FEU</p> <p>PROTECTION CIVILE</p> <p>POLICE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ police sanitaire ▪ contrôle des habitants ▪ inhumations ▪ militaire 	<p>M. Pierre-André Janin, municipal</p> <p>Suppléante : Mme Jacqueline Franzini, municipale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ domaines et forêts ▪ ordures ménagères et déchetterie <p>Suppléant : M. Olivier Pétremand, municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ service du feu ▪ protection civile ▪ police
<p>TRAVAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ routes ▪ véhicules ▪ signalisation ▪ éclairage public ▪ épuration (STEP) et réseau eaux usées <p>CULTES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ centre œcuménique et cultes 	<p>M. Olivier Pétremand, municipal</p> <p>Suppléant : M. Pierre-André Janin, municipal</p>

MUTATION

Le 30 octobre 2008, M. Olivier Pétremand a informé le Président du Conseil communal de sa démission du collège municipal pour des raisons de changement d'activité professionnelle. Afin de permettre son remplacement dans les meilleures conditions possibles, le municipal a fixé son départ à fin janvier 2009.

La Municipalité regrette le départ de son collègue, apprécié tant pour son sens du service que pour son engagement éclairé et collégial.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission du feu	
Président :	Pierre-André Janin, municipal
Membres :	Stéphane Ayer, Commandant Patrick Giddey Daniel Maring Marc Reymond
Commission de salubrité	
Président :	M. Raymond Bron, syndic
Membres :	M. Luc Gindroz, technicien communal Mme Dr. Catherine Wyss (dès le 04.08.2008)
Commission d'urbanisme (COMUR)	
Président :	M. Raymond Bron, syndic
Membres :	M. Gilbert Décosterd M. Claude Echaud M. Jean-Louis Genre, délégué par le Conseil communal M. Pierre Meylan, urbaniste
Secrétaire :	M. Luc Gindroz, technicien communal
Commission de construction du collège (COMCOL)	
Président :	M. Raymond Bron, syndic (*)
Membres :	M. Michel Cardinaux (*) M. Jean-François Détraz Mme Jacqueline Franzini (*) M. Philippe Gaillard (*) (depuis le 16.05.2008) Mme Sylvette Janin M. Paul Juillerat (*) M. Marcel Maillard M. Pierre-Alain Marmillod (*) M. Bernard Matthey-Doret M. Sandro Parisotto M. Jean-Paul Raemy
Secrétaire :	Mme Maria P. Durussel
(*) membres du Bureau de la Commission de construction	
Commission de naturalisation (COMNAT)	
Président :	M. Pierre-André Janin, municipal
Membres :	M. Heinz Altenhöfer Mme Ginette Brognara M. Marcel Maillard

Commission de police (dès le 26.11.2008)	
Président :	M. Pierre-André Janin, Municipal
Membres :	M. Florent Décaillet Mme Stéphanie Fahrni M. Philippe Gaillard M. Cédric Margot Mlle Mélanie Münger Sgtm Pierre-Alain Pittet (à titre consultatif) M. Jean-Denis Roquet Mme Chantal Thonney Mme Ida Vaney
Secrétaire :	Mme Valérie Seivel

TRAVAUX ET SEANCES DE L'EXECUTIF

Durant l'année 2008, la Municipalité a tenu ses séances hebdomadaires tous les lundis après-midi. Parmi les principaux sujets ayant retenu l'attention de l'Exécutif, il convient de relever :

- La réflexion sur l'organisation de l'administration communale, la définition des besoins en personnel et l'engagement de personnel
- L'engagement de personnel pour le compte de l'Association scolaire intercommunale de Cugy et environs
- La construction du collège de la Combe
- La mise en route de l'ASICE et du nouvel établissement scolaire de Cugy et environs
- L'arrêté d'imposition et le budget 2009
- La sécurisation des routes (zones 30 km/h)
- Le projet de rénovation de l'Ancienne forge
- Le projet de réhabilitation et d'agrandissement de la Maison de commune
- Le projet de déchetterie de Praz Faucon
- Le projet de construction de nouveaux locaux pour la garderie
- Le projet suite et fin de la RC 501
- Les dégâts liés aux intempéries
- La préparation d'un nouveau règlement sur l'élimination des déchets
- Le suivi des divers plans de quartiers et projets de constructions
- Le suivi du contrat de prestations de la gendarmerie et la création de la commission de police

Séances

	2008	2007	2006
Nombre de séances	48	51	53
Procès-verbaux	48	51	53
Pages totales	510	468	530
Points enregistrés (courrier entrant et décisions)	(*)1620	(*)1620	1934
Personnes reçues	(**) 18	(**) 17	16
Heures passées en séances	221	236	275

(*) Un certain nombre de sujets courants font l'objet de courriers adressés directement au technicien communal, déchargeant d'autant le nombre de points enregistrés.

(**) La Municipalité a poursuivi l'habitude prise de limiter le nombre de personnes reçues par la Municipalité in corpore, privilégiant les rencontres bilatérales.

RESSOURCES HUMAINES

Personnel administratif

Pour remplacer Mme Puri Durussel, nommée secrétaire municipale, Mme Valérie Seivel a été promue au rang de 1^{ère} secrétaire, passant par la même occasion d'un engagement de 20 % à une activité à 80 % dès le 18 février 2008.

Dès lors, seuls 4.6 postes des 5 prévus pour l'effectif administratif étaient occupés.

Ce reliquat (0.4 poste), ajouté à l'ampleur du travail (0.3 poste) effectué par notre administration au profit de diverses associations intercommunales dont Cugy est commune siège (ASISE, SDIS, ACOC), a conduit la Municipalité à mettre au concours un poste de secrétaire comptable à 70 %, dont les 30 % mentionnés ci-dessus sont remboursés par les associations intercommunales concernées.

Ce nouveau poste a été mis au concours en octobre et a fait l'objet des démarches habituelles ; une candidate ayant été retenue, un contrat a été signé le 20 novembre 2008 pour une entrée en fonctions le 19 janvier 2009. Malheureusement, cette candidate, sollicitée avec insistance par son employeur, s'est désistée le 23 décembre, laissant la Municipalité dans l'embarras au seuil de la période particulièrement chargée qu'est celle de la préparation des rapports de gestion et du bouclage des comptes.

Mme Dominique Serra a été éloignée quelques semaines de son travail pour des raisons de santé ; elle a été remplacée du 1^{er} février au 14 mars 2008 par une stagiaire de l'ORIPH, Mme Béatrice Jaunin. Cette employée temporaire a donné pleine satisfaction et son passage dans notre commune a contribué à sa réinsertion dans un poste fixe.

Secrétaire municipale	Mme Maria P. Durussel – 100 %
Boursière communale	Mme Anne Bertusi Pache – 100 %
Technicien communal	M. Luc Gindroz – 100 %
1 ^{ère} secrétaire Greffe municipal Contrôle des habitants	Mme Valérie Seivel – 80 % (dès le 18.02.2008)
Employée d'administration (assistante au contrôle des habitants)	Mme Jocelyne Mermoud – 60 %
Employée d'administration (service technique et greffe municipal)	Mme Valérie Seivel – 20 % (jusqu'au 17.02.2008) Vacant (dès le 18.02.2008)
Employée d'administration (bourse communale)	Mme Dominique Serra - 20 %

Primes

3 employés de l'administration ont reçu une prime justifiée par les circonstances exceptionnelles qui ont entouré leur travail au cours de l'année.

Personnel d'exploitation

Le 18 février, la Municipalité et le personnel communal ont rendu un dernier hommage à M. Michel Reymond, collaborateur occasionnel de la Commune, décédé subitement à son domicile.

Le caractère provisoire de l'engagement de M. Christophe Moix a dû se prolonger en raison de la poursuite du litige qui oppose la Municipalité à l'ancien chef d'équipe. Engagé à 70 %, ce collaborateur s'est vu confier l'entretien des aménagements extérieurs du collège de la Combe. Son poste a donc été complété à raison de 30 % aux frais de l'ASICE dès le 1^{er} octobre 2008.

L'organigramme mis en place à la fin de 2007 donne satisfaction. Sur la base des cahiers des charges réactualisés, une analyse détaillée des tâches et des procédures a été entreprise ; celle-ci devrait se terminer en 2009.

Un poste de concierge et un poste d'auxiliaire de conciergerie ont été prévus par l'ASICE pour l'entretien et la gestion technique du collège de la Combe. Ces postes, financés par l'ASICE, ont été rattachés au personnel communal de Cugy, à l'instar du poste de responsable de la station d'épuration de l'AET.

Monsieur Patrick Dutruit est en fonctions depuis le 1^{er} août 2008. Quant au poste d'auxiliaire, il est occupé par deux personnes, Mmes Thérèse Scheidegger et Maria Helena Da Silva, chacune engagée à 40 % ; le solde du poste (20 %) est attribué en fonction des besoins.

La conciergerie des bâtiments scolaires de la Chavanne est assurée depuis le début de l'année conjointement par Mme Castori Novoa, à 60 %, et par Mme Diane Cavin à 40 %.

La concierge de la Maison villageoise, Mme Myriam Morel, a été éloignée plusieurs semaines de son travail pour des raisons de santé. Pour la remplacer dans ses activités de nettoyage, la Municipalité a fait appel à Mme Sandra Rodriguez, du 12 novembre 2008 au 31 décembre 2008.

Employés communaux	M. Eric Bron (40 %)* M. Alexandre Cordey (100 %) M. Michel Boesch (100 %) M. Olivier George (100 %) M. Christophe Moix, intérimaire (70 % jusqu'au 30.09.2008, 100 % dès le 01.10.2008, dont 30 % pour le compte de l'ASICE)
Conciergerie du collège de la Chavanne	Mme Castori Novoa, concierge à 60 % Mme Diane Cavin, aide concierge à 40 %
Conciergerie du collège de la Combe	M. Patrick Dutruit (100 % dès le 1 ^{er} août 2008, pour le compte de l'ASICE) Mme Thérèse Scheidegger, auxiliaire de conciergerie (40 % dès le 19.08.2008, pour le compte de l'ASICE) Mme Maria Helena Orugueta Da Silva, auxiliaire de conciergerie (40 % dès le 19.08.2008, pour le compte de l'ASICE)
Conciergerie de la Maison villageoise et du collège de la Cavenettaz	Mme Myriam Morel, concierge (70 %)
Remplaçante de Mme Myriam Morel et concierge des vestiaires du terrain de sports « Sus le Billard »	Mme Thérèse Scheidegger, concierge et remplaçante (rémunération au tarif horaire)
Entretien du bâtiment de l'Administration communale et du Centre œcuménique	Mme Amélia Maia (rémunération au tarif horaire)

* Exploitant de la station d'épuration de l'A.E.T. à 60 %

Heures supplémentaires

Le problème des heures supplémentaires consenties par les cadres de l'administration est demeuré sans solution concrète en 2008. La cause est à rechercher dans l'engagement important des trois personnes concernées (secrétaire municipale, boursière et technicien communal) pour l'ASICE et pour la construction du collège de la Combe, sans possibilité de compléter l'effectif pendant cette période.

Des mesures permettant de contrôler et de maîtriser ce phénomène récurrent depuis de nombreuses années ont cependant été prévues et seront appliquées dès le retour à une situation normale. Elles sont décrites dans le rapport établi par la Municipalité suite aux observations nos 1 et 2 de la Commission de gestion pour l'année 2007.

Pour les autres employés de la Commune, les heures supplémentaires ont également fait l'objet de l'attention nécessaire et ont pu, de ce fait, être maintenues dans une ampleur normale et maîtrisable.

Formation continue

<u>Service</u>	<u>Cours suivis</u>	<u>Durée</u>
Administration		
Puri Durussel	IDHEAP	1 jour
Anne Bertusi	IDHEAP	1 jour
Valérie Seivel	AVDCH	½ jour
Luc Gindroz	BPA	2 jours
Voirie		
Alexandre Cordey	Engrais et entretien gazon	1 jour
Christophe Moix	Engrais et entretien gazon	1 jour
Olivier George	Surveillant du réseau d'eau	1 jour
	Signalisation de travaux sur la route	1 jour
	Formation pour exploitant de déchetterie	1 jour
Michel Boesch	Signalisation de travaux sur la route	1 jour
	Formation pour exploitant de déchetterie	1 jour
Conciergerie		
Diane Cavin	L'ABC du nettoyage	2 jours
Castori Novoa	L'ABC du nettoyage	2 jours

Litige

Par le biais des communications municipales, le Conseil a régulièrement été tenu au courant des développements du dossier lié au licenciement de notre ancien chef d'équipe de voirie, M. P.-A. Joye. Après avoir obtenu gain de cause auprès des tribunaux au sujet de son licenciement, M. Joye a déposé un nouveau recours contre la suppression de la fonction de chef d'équipe – et par voie de conséquence contre son licenciement – suite à la réorganisation du secteur technique commencée en 2005 et aboutie en automne 2007.

Le Tribunal cantonal a, en cette affaire, donné raison à la Municipalité, ce qui a déclenché un nouveau recours auprès du Tribunal fédéral de la part de notre ancien collaborateur. Le jugement est attendu pour 2009.

RECEPTIONS

Soirée des nouveaux habitants

Cette réception coutumière est l'une des occasions de familiariser les habitants avec leur nouveau lieu de résidence et de les intéresser à la vie du village. Elle s'est déroulée le 24 juin 2008 et a réuni une septantaine de personnes. Les traditionnelles présentations et la collation ont été précédées pour la première fois d'une visite guidée du village et de ses abords ; cette marche a été vivement appréciée par les participants.

Jeunes de 18 ans

13 jeunes citoyens ayant atteint leur majorité civique ont répondu à l'invitation de la Municipalité le 11 novembre 2008. L'expérience concluante de l'an dernier de les réunir à la Fondation Echaud et de faire précéder le repas d'une visite de l'institution a été renouvelée.

Divers

Pour la première fois de son existence, Lausanne Région a tenu ses assises de printemps dans notre commune le 10 avril 2008. Les autorités des 29 communes et leurs invités ont été accueillis comme il se doit et salués, en l'absence du syndic, par le vice-syndic de la Municipalité.

La section vaudoise de la banque Raiffeisen, bien implantée dans notre région, a choisi Froideville pour y tenir son assemblée statutaire le 15 mai et a réservé à Cugy la partie festive de la manifestation en y organisant le repas.

Ce type de manifestation permet à chaque fois, non seulement de nouer des contacts utiles, mais aussi de faire connaître notre village et d'en présenter les attraits.

Inauguration de la place de pique-nique

La place de pique-nique, financée par la SOCOSEV, les dons de la Migros et de la BCV, et réalisée par les apprentis bûcherons du Centre du Mont, a été inaugurée à l'occasion de la journée « coup de balai », le 17 mai 2008.

Collège de la Combe

Deux manifestations ont été organisées au collège de la Combe en avant-première de son inauguration qui interviendra au mois de mai 2009.

Le 7 février 2008, le bouquet a réuni les entreprises et les autorités des communes de l'ASICE dans un chantier dont on pouvait douter à l'époque qu'il serait terminé pour la rentrée.

Le 12 décembre 2008, les voisins du chantier ont été conviés, en primeur, à une visite des installations, suivie d'une collation. La Municipalité a tenu à manifester ainsi sa reconnaissance aux habitants directement et durablement touchés par les nuisances de ce gros chantier, nuisances qu'ils ont supportées, il faut le relever, avec patience et compréhension.

ADMINISTRATION GENERALE

(M. Raymond Bron)

Consultations – avant-projets de lois

La Municipalité a étudié les avant-projets de loi ci-dessous, mis en consultation au cours de l'année 2008 ; généralement, ces consultations débouchent sur une réponse écrite.

- Ordonnance fédérale sur les études d'impact
- Modification du plan cantonal de gestion des déchets (PGD)
- Accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études
- Loi sur l'assainissement financier au sens de l'art. 165 Cst-vd
- Réforme du code de procédure pénale suisse (CODEX 2010)
- Révision totale de la loi créant un Organisme médico-social vaudois
- Avant-projet de loi sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)
- Nouvelle version de la directive cantonale Gestion des eaux et des déchets de chantier (DCPE 872)
- Protection et utilisation des eaux
- Guide-conseil relatif aux constructions et installations dignes d'être protégées
- Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS)
- Loi vaudoise sur l'approvisionnement en électricité
- Modification de la loi pénale vaudoise visant l'interdiction du port de cagoules
- Révision totale de la loi fédérale sur la gymnastique et les sports et de la loi sur les systèmes d'information de la Confédération dans le domaine des sports
- Révision de la loi fédérale sur les marchés publics
- Modification de la loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF)
- Consultation fédérale relative à l'exonération de la solde pour le service du feu
- Nouveau réseau routier cantonal
- Nouvelle loi sur les écoles de musique
- Protocole d'accord concernant la réforme policière

Naturalisations

3 personnes ont obtenu la nationalité suisse et vaudoise dans la commune de Cugy dans le courant de l'année 2008 :

Naturalisation ordinaire

- **Moreira Maia Antonio**, originaire du Portugal, né le 29 septembre 1950 à Ribeirao, Portugal, domicilié au chemin des Petits Esserts 2
- **Marques de Sousa Maria Amélia**, originaire du Portugal, née le 3 juin 1954 à Ribeirao, Portugal, domiciliée au chemin des Petits Esserts 2
- **De Sousa Maia Fabien**, originaire du Portugal, né le 18 novembre 1991 à Lausanne, domicilié au chemin des Petits Esserts 2

Au 31 décembre 2008, 3 demandes, concernant 6 personnes, étaient en cours de traitement à des stades différents de la procédure. Une demande, concernant une seule personne, a été déposée en 2008.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Pages d'informations officielles (PIO)

9 pages d'informations officielles (PIO) sont parues durant l'année 2008 :

- Recensement des chiens, contrat de prestations avec la gendarmerie, abonnements CGN
- Vente de bois de feu, journée de nettoyage des forêts
- Programme et inscription à la journée de nettoyage des forêts
- Informations sur la taille et la plantation des haies en bordure de propriété et accueil familial de jour
- Programme de la Fête nationale
- Mise en place des zones 30 km/h
- Semaine de la mobilité
- Questionnaire sur le contrat de prestations avec la gendarmerie
- Election complémentaire à la Municipalité

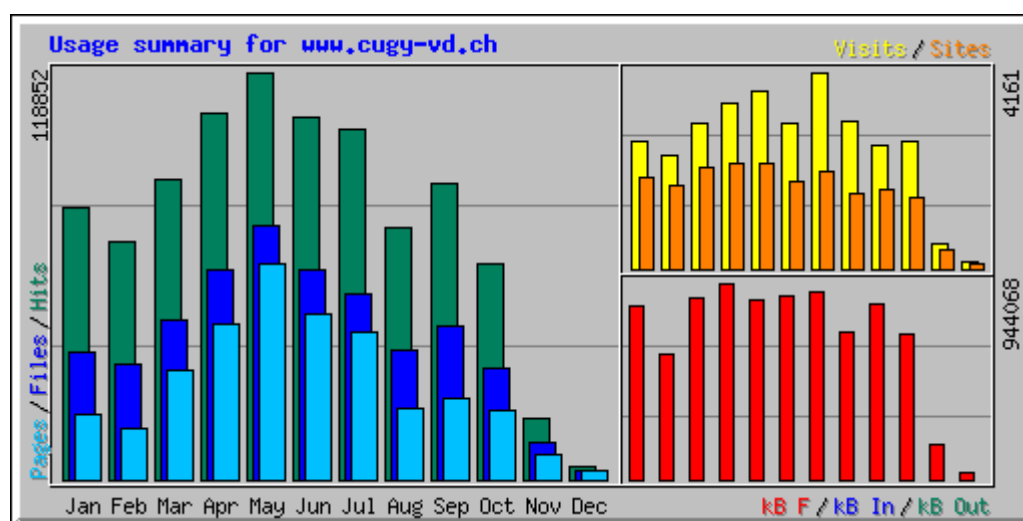
Reflets de Cugy

Quatre numéros ont été publiés en 2008. Les Reflets de Cugy sont distribués à tous les ménages de Cugy.

Comité de rédaction	
Représentant de la Municipalité	M. Raymond Bron
Mise en page et rédactrice en chef	Mme Simone Riesen
Représentant de l'USL	Mme Rosa Angela Barrat
Représentant des écoles	M. Jean-François Détraz
Rédactrices	Mme Simone Riesen Mme Ginette Brognara
Représentante des commerçants annonces et publicité	Mme Rosa Angela Barrat
Illustrations - Dessins	M. Heinz Altenhöfer
Correctrice	Mme Micheline Alpstätg
Coordination et Secrétariat communal	Mme Maria Purification Durussel

Site internet

Statistique de fréquentation du site durant l'année 2008



Récapitulatif par mois										
Mois	Moyenne journalière				Totaux mensuels					
	Hits	Fichiers	Pages	Visites	Sites	KBytes	Visites	Pages	Fichiers	Hits
Décembre	506	333	295	18	120	35123	149	2363	2669	4054
Novembre	1052	634	447	30	420	172250	514	7602	10786	17896
Octobre	2340	1205	743	99	1527	694743	2677	20067	32550	63199
Septembre	2879	1485	799	87	1678	838160	2616	23993	44573	86396
Août	2368	1225	674	100	1586	710509	3119	20900	37994	73417
Juillet	3297	1754	1386	134	2055	902983	4161	42982	54402	102221
Juin	3519	2032	1614	102	1847	884888	3080	48423	60986	105581
Mai	3833	2398	2034	121	2230	861936	3768	63061	74352	118852
Avril	3557	2038	1506	116	2248	944068	3491	45192	61169	106710
Mars	2817	1510	1032	98	2155	871688	3060	31998	46836	87337
Février	2394	1161	517	83	1777	603455	2408	14999	33672	69428
Janvier	2557	1201	610	86	1938	836593	2686	18931	37240	79282
Totaux						8356395	31729	340511	497229	914373

INTERETS REGIONAUX

Représentations communales

Les autorités représentent les intérêts de Cugy dans les instances, institutions et associations suivantes :

Lausanne Région		
Lausanne Région – secteur Nord	M. Raymond Bron	Représentant communal
Lausanne Région – activités sportives	M. Raymond Bron	Représentant communal
Centre Intercommunal de Glace de Malley SA	M. Raymond Bron	Membre du Conseil d'administration et du Comité de direction
Lausanne Région – petite enfance	Mme Jacqueline Franzini	Représentante communale
Lausanne-Région – plate forme financière	M. José Rohrer	Représentant communal
Schéma directeur Nord lausannois		
	M. Raymond Bron M. José Rohrer M. Luc Gindroz	Représentant communal Suppléant Assistant technique
Association de la région du Gros-de-Vaud		
	M. Gilbert Boand (†11.07.2008) M. Jürg Schweizer (dès le 30.10.2008) M. Raymond Bron	Représentant communal
Association régionale pour l'action sociale de Prilly-Echallens (ARASPE)		
	Mme Jacqueline Franzini M. Olivier Pétremand	Membre du Comité directeur Membre du Conseil intercommunal
Service d'aide du Mont et environs		
	Mme Jacqueline Franzini	Représentante communale
Entraide familiale et accueil de jour des enfants du Gros-de-Vaud et environs (EFAJE)		
	Mme Jacqueline Franzini M. Olivier Pétremand	Membre du Comité directeur Membre du Conseil intercommunal

Service dentaire scolaire intercommunal du Gros-de-Vaud		
	Mme Jacqueline Franzini	Représentante communale
Etablissement scolaire du Mont-sur-Lausanne		
	Mme Jacqueline Franzini Mme Jacqueline Franzini M. Pascal Stouder	Membre du Conseil exécutif Membre de la Commission scolaire Membre de la Commission scolaire
Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)		
	M. Raymond Bron Mme Jacqueline Franzini M. José Rohrer M. Olivier Pétremand M. Pierre-André Janin M. Thierry Amy M. Philippe Schmittler	Président du Comité de direction Membre du Conseil intercommunal Membre du Conseil intercommunal Membre du Conseil intercommunal (suppléant) Membre du Conseil intercommunal (suppléant) Membre du Conseil intercommunal Membre du Conseil intercommunal (suppléant)
SOCOSEV		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
Triage forestier Mèbre-Talent		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
Gedrel		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
PCI Lausanne Nord		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
	M. Michel Rudaz	Représentant communal
	M. René Grisoni	Représentant communal (suppléant)
Convention intercommunale SDIS Service de Défense Incendie et de Secours		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
Association pour l'épuration des eaux usées de la région supérieure du Talent (AET)		
	M. Olivier Pétremand	Membre du Conseil d'administration
	M. José Rohrer	Délégué au Conseil intercommunal
	M. Pierre-André Janin	Délégué au Conseil intercommunal
	M. Daniel Bally	Délégué au Conseil intercommunal
	M. Michel Rudaz	Délégué au Conseil intercommunal
Association du Centre Œcuménique de Cugy (ACOC)		
	M. Olivier Pétremand	Représentant communal
Inspecteur de la sécurité sur les chantiers (CNA)		
	M. Luc Gindroz	Préposé
	M. Philippe Schmittler	Suppléant
Préposé agricole		
	M. Frédéric Scheidegger	

La liste ci-dessus démontre l'importance prise au fil des années par le partage et la coordination des activités publiques.

La formation, le social, les cultes, l'urbanisme, la sécurité, la gestion des forêts, celle des déchets, l'épuration des eaux, autant de domaines qu'il n'est plus possible de conduire en solitaire.

Cette richesse d'associations et de services intercommunaux est indispensable, mais elle est aussi chronophage. La Municipalité cependant considère que la bonne gestion des affaires communales passe par une implication active dans ces cercles régionaux et ses membres assument donc avec conscience et régularité les présences communales requises.

Les rapports annuels des instances intercommunales dont la commune de Cugy fait partie sont tenus à disposition des membres du Conseil.

URBANISME

(M. Raymond Bron)

Transports

La mise en service du M2 aura marqué la région lausannoise en 2008. Cugy n'est pas directement concernée par ce nouveau moyen de transport collectif, si ce n'est par la hausse de sa participation financière à la facture cantonale ... Toutefois, l'une des conséquences de cette ouverture est le réaménagement de l'offre générale des transports publics ; c'est ainsi que les habitants de notre commune peuvent bénéficier dorénavant d'une ligne tl 60 prolongée jusqu'au Flon, ce qui les rapproche sensiblement de la gare CFF.

La commune du Mont verra prochainement son réseau des tl complété, notamment par une prolongation des lignes 8 et 21, dont la cadence sera respectivement de 7.5 et 10 minutes. La relation avec la ligne 60 doit donc être examinée et la commune de Cugy a sollicité et obtenu sa participation – avec Froideville – au groupe de travail chargé de cette question.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

La désignation d'un chef de projet chargé de mettre en œuvre ce document n'a pu se réaliser qu'à la fin de l'été. M. Jacques Baudet, municipal à Romanel, a été nommé et est entré en fonctions le 1^{er} novembre. C'est dire que les réalisations concrètes ont été préparées au ralenti et que les différents groupes de travail seront véritablement à la tâche dès 2009.

Plan directeur du Gros-de-Vaud

La loi cantonale imposant l'élaboration de plans directeurs régionaux, l'Association régionale du Gros-de-Vaud projette d'actualiser son plan directeur existant depuis 2001. En effet, celui-ci n'a pas été approuvé dans sa totalité par le Conseil d'Etat ; par ailleurs, le district (la région) s'est enrichi(e) d'une vingtaine de communes depuis 2007.

Plusieurs communes du Sud du district, dont la nôtre, font également partie du Schéma directeur Nord lausannois. Elles se sont déclarées très réticentes à l'idée d'adhérer à un nouveau projet de planification d'aménagement du territoire, estimant celui-ci redondant, tout particulièrement avec le SDNL. La voie de la coordination devrait, selon elles, être privilégiée.

Plan partiel d'affectation En Etranglaz Cou

Le PPA En Etranglaz Cou a été adopté par le Conseil communal le 11 septembre et approuvé par le département de l'économie le 17 octobre.

En parallèle, le bâtiment et les aménagements ont été mis à l'enquête publique.

Aucun recours contre le PPA, ni opposition à l'encontre du projet de construction n'ayant été déposés, le permis de construire a été délivré à la Fondation Echaud le 24 novembre 2008 .

La rapidité de la procédure devrait permettre à la Fondation d'obtenir les subventions fédérales destinées à disparaître fin 2010.

Plan de quartier Dessus la Praz

Par l'aménagement des places de parc à l'Ouest du centre commercial, le long du chemin du Château, on peut considérer que la réalisation de ce plan de quartier est terminée.

Le décompte final des aménagements routiers ayant enfin pu être établi, l'aspect financier pourra également être clos au début de 2009.

Plan de quartier Es Chesaux

La validation du plan de quartier étant acquise, le promoteur a choisi un nouveau bureau d'architecture chargé de la réalisation du quartier.

Ce changement a retardé de plusieurs mois la présentation des plans. La Municipalité est demeurée attentive au respect du règlement et de l'esprit urbanistique qu'il avait été convenu de viser pour ce futur quartier.

Avec le soutien du promoteur, le nouveau bureau d'architecte s'est imprégné des négociations et décisions antérieures, de sorte que, le 22 novembre, le projet de construction et d'aménagement de la parcelle ont pu être mis à l'enquête publique avec l'aval de la Municipalité.

Dans l'intervalle, le Conseil communal, au cours de sa séance du 11 septembre, a consenti un crédit de Fr. 670'000.— destiné à l'équipement de la parcelle (préavis 35/08).

Recensement architectural

La Municipalité, lors de sa séance du 29 septembre 2008, a reçu l'architecte chargée d'actualiser les bâtiments de notre commune. A cette occasion, le classeur communal a été mis à jour.

Aucun changement notable n'est intervenu depuis le dernier recensement ; Cugy ne possède pas de bâtiments classés en catégories protégées 1 et 2 (très remarquable et remarquable). Quelques bâtiments, principalement d'anciennes fermes, sont reconnues « intéressants » (classe 3) ou « bien intégrés » (classe 4).

La rue du Village, globalement, est digne d'intérêt et devrait faire l'objet d'une attention particulière lors de travaux.

Moulin de Cugy

Propriété d'une association d'agriculteurs, le moulin à grains a dû cesser son activité en juin, puis a été vendu en fin d'année. C'est ainsi un témoin du passé qui disparaît.

Si la bâtisse ne représente pas d'intérêt particulier et n'est de surcroît pas en très bon état, l'installation intérieure est quant à elle particulièrement intéressante, une grande partie de la machinerie étant d'origine et fonctionnant encore « à l'ancienne ». La Municipalité s'efforce de jouer les bons offices pour qu'elle soit conservée, voire mise en valeur par le nouveau propriétaire.

Commission d'urbanisme (COMUR)

La COMUR a siégé 9 fois au cours de l'année.

Elle a principalement été sollicitée par les dossiers En Etranglaz Cou, Es Chesaux, le projet de déchetterie et le choix du mobilier urbain relatif à la limitation de la vitesse à 30 km/h.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

(M. Raymond Bron)

Enquêtes publiques

Au cours de l'année, 17 dossiers de construction ont été mis à l'enquête publique :

2	Panneaux solaires
1	Parking
1	Home pour handicapés
1	Equipement et construction du plan de quartier Es Chesaux
1	Agrandissement d'un cabinet médical
1	Piscine
1	Plan Partiel d'Affectation En Etranglaz Cou
1	Aménagement routier
3	Couverts
5	Agrandissements

15 permis de construire ont été délivrés ;
24 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés.

Autorisations municipales de construire

25 autorisations de ce type ont été délivrées en 2008 pour les constructions suivantes :

6	Couverts
7	Cabanons
3	Vélux
4	Panneaux solaires
2	Containers (verts)
1	Petite piscine démontable
1	Modification toit
1	Rénovation après incendie

Service technique

L'existence de la fonction de technicien communal s'est à nouveau pleinement justifiée au cours de cette année. En effet, à part la préparation et le suivi des dossiers techniques de l'ensemble des dicastères et l'organisation du travail des employés de la voirie, ce service est sollicité quotidiennement par le public et les entreprises pour des demandes diverses.

Notre technicien communal a dirigé tout ou partie des travaux qui auraient dû être confiés à des mandataires extérieurs ; on peut estimer la valeur de ce travail à plus de Fr. 90'000.—.

De plus, notre technicien communal a servi de lien entre l'ASICE et le chantier du collège de la Combe tout au long de la construction, en participant à plus de 60 séances.

Litiges

Le litige qui avait opposé la Municipalité à un groupe de propriétaires en 2006 est maintenant résolu ; les villas ont été remises en conformité et la Commune a remboursé aux propriétaires une partie des taxes qui avaient été encaissées pour des équipements litigieux.

Quant au recours qui avait été déposé contre la construction de villas mitoyennes en 2007, les négociations et les engagements du promoteur ont permis la délivrance du permis de construire.

ENVIRONNEMENT

(M. Raymond Bron)

Développement durable

Le groupe de volontaires susceptibles de poursuivre le travail d'approche réalisé en 2007 en vue d'apporter un suivi à l'Agenda 21 n'a malheureusement pas pu être formé en 2008.

La Municipalité cependant s'est efforcée de prendre ses décisions en accord avec les principes du développement durable, auxquels elle adhère.

Après une longue et difficile procédure, la Municipalité est parvenue à faire évacuer une parcelle encombrée de matériaux divers, menaçant le sol de pollution, contrevenant au règlement communal et objet de plaintes répétées du voisinage.

SERVICES INDUSTRIELS

(Mme Jacqueline Franzini)

SERVICE DES EAUX

Prolongement de la conduite d'eau potable au chemin de la Combe et remplacement d'une conduite au chemin des Choulares (Préavis 13/07 - accepté le 13.03.2007)

Pour alimenter le collège de la Combe, une extension de la conduite d'eau potable sur le chemin de la Combe était nécessaire. A l'occasion de ces travaux, une partie de la conduite en Eternit au chemin des Choulares a été remplacée. Les factures n'étant pas toutes rentrées, le décompte - respectant vraisemblablement le cadre du préavis - sera connu en 2009.

Prolongement de la conduite au chemin de la Bérallaz - chemin de Prélaz - chemin de Bellevue (Préavis 33/08 - Dépassement préavis 65/05 - accepté le 11.09.08)

Les travaux s'étant révélés plus compliqués que prévus (ancienne gravière sous l'une des routes avec des blocs de pierre), un dépassement relativement important de Fr. 38'358.- a dû être annoncé au Conseil communal dans sa séance du 22 mai et enregistré par voie de préavis le 11 septembre.

Habillage des bornes hydrantes

Une classe enfantine et une classe de 4^{ème} primaire du collège de la Cavenettaz ont égayé des bornes hydrantes aux alentours de la Maison villageoise, du chemin des Esserts et du collège de la Chavanne.

Consommation d'eau, installation d'appareils électroniques sur les compteurs

Eauservice (Ville de Lausanne), notre fournisseur d'eau potable, a installé sur les trois entrées d'eau de notre réseau des compteurs électroniques nous permettant de consulter à souhait notre consommation d'eau. Ce dispositif n'est cependant opérationnel que depuis fin décembre 2008.

Mise à jour du Plan Directeur pour la Distribution de l'Eau (PDDE)

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) considère notre PDDE obsolète - il date de 1993 - et demande sa mise à jour. Il devra contenir les caractéristiques du réseau, la démographie prévue, la consommation et les besoins, le potentiel de nouvelles ressources, les calculs hydrauliques, l'approvisionnement en eau en cas de crise, l'estimation des coûts, la structure du prix de l'eau. Le mandat à un bureau technique spécialisé, nécessaire pour la réalisation de cette mise à jour, fera l'objet d'une demande de crédit par voie de préavis au cours du 1^{er} semestre 2009.

Suivi de la recherche de nouvelles sources

La recherche de nouvelles sources a pris une nouvelle orientation. Un bureau d'hydrogéologie, Impact-Concept au Mont, a été chargé d'évaluer le potentiel d'exploitation des eaux souterraines sur la Commune, principalement entre les lieux-dits « Grands-Vuarnes », « Les Troncs » et « La Mèbre ». Un relevé des sources et des captages possibles a été réalisé. Suite à ces résultats, des forages de reconnaissance permettront d'affiner la situation géologique locale, pour confirmer la possibilité d'un ou de plusieurs captages. La première étape étant ainsi réalisée, les forages seront portés au budget 2009.

Extension du réseau d'eau au chemin de la Lisière

Le raccordement de deux maisons au chemin de la Lisière, jusqu'alors alimentées par une source privée, a été réalisé par le biais du budget. En raison de l'augmentation des prix de la construction et de la matière première (goudron), le montant prévu sous la rubrique « extension du réseau » était insuffisant. Avec l'accord de la commission des finances, le solde nécessaire a été prélevé sur le compte « entretien du réseau ».

Alimentation des fontaines

La Commune possède deux fontaines : celle du « haut », en face de la ferme Scheidegger et celle du « bas », à côté de l'Ancienne forge.

Celle du « haut » a dû être arrêtée durant quelques mois. En effet, la trajectoire de la source qui l'alimente étant modifiée par la présence du nouveau collège, une nouvelle canalisation a été posée à l'occasion des travaux de bouclage du réseau Combe - Choulares.

Quant à la fontaine du « bas », les travaux du collège de la Combe ont perturbé les captages alimentant cette fontaine communale - ainsi qu'une fontaine privée - malgré le dispositif prévu par les ingénieurs. Une solution de rechange paraît avoir été trouvée, dont la réalisation a été interrompue par l'hiver.

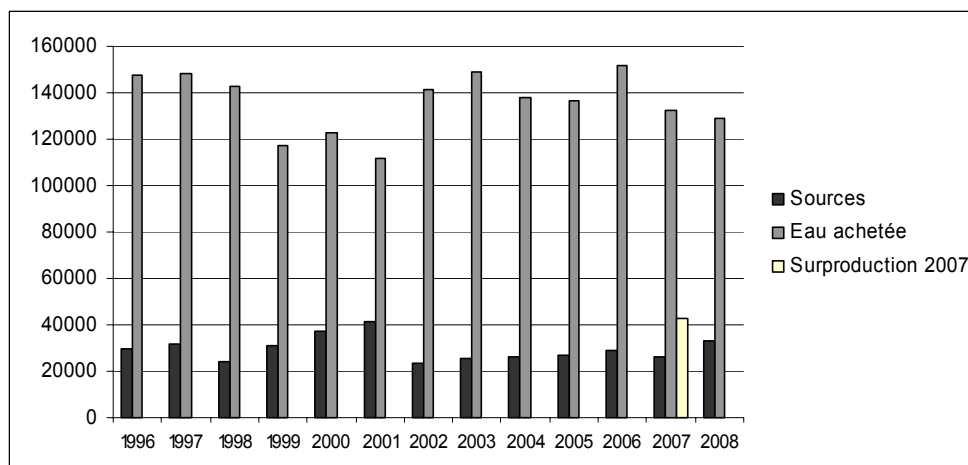
Fuites

Plusieurs fuites ont été repérées. A chaque fois, l'estimation du volume d'eau perdu a été établie et un relevé du type de conduite et de son état effectué :

- Le 27 mai, une fuite au chemin des Esserts, estimée à 72 m3
- Le 28 juillet, une fuite au chemin des Peupliers, estimée à 234 m3
- Le 5 septembre, une fuite au chemin de la Lisière, estimée à 290 m3

Consommation annuelle

Année	Nbre habitants	Sources m3	Eau achetée m3	Total eau m3	Moyenne m3/hab	Locaux Commune	Eau non facturée	%	Eau facturée	Moyenne m3/hab
1996	1755	29'580	147'850	177'430	101.1	1'952	52'519	29.6	122'959	70.06
1997	1767	31'393	148'380	179'773	101.7	3'192	59'292	33.0	117'289	66.38
1998	1845	23'988	143'100	167'088	90.6	2'357	40'015	24.0	124'716	67.60
1999	1918	30'710	117'420	148'130	77.2	2'189	17'804	12.0	128'128	66.80
2000	1977	37'285	122'930	160'215	81.0	2'163	26'344	16.4	131'708	66.62
2001	1985	41'440	111'970	153'410	77.3	1'910	24'466	15.9	127'034	64.00
2002	2057	23'707	141'500	165'207	80.3	2'355	20'553	12.4	142'299	69.18
2003	2138	25'466	143'380	168'846	79.0	2'321	27'857	16.5	138'668	64.86
2004	2140	26'518	138'920	165'438	77.3	2'412	33'045	19.9	129'981	60.74
2005	2133	26'887	136'640	163'527	76.7	2'241	28'928	17.7	132'358	62.05
2006	2116	29'044	151'590	180'634	85.4	2'210	43'545	24.1	134'879	63.74
2007	2161	42'519	132'360	174'879	80.9	2'380	45'508	26.0	126'991	58.76
		26'324		158'684			73.4			
2008	2216	33'165	129'000	162'165	73.2	1'936	32'460	20.0	127'769	57.66



<u>Eau non facturée</u>	Volume	% du volume d'eau non facturée
Pompiers (consommation estimée annoncée par le Service du feu)	270 m3	0.83
Arrosage du terrain de football	58 m3	0.18
STEP de Praz Faucon	799 m3	2.46
Borne hydrante (consommation communiquée par l'entreprise de nettoyage des canalisations)	69 m3	0.21
Fuites détectées, réparées	596 m3	1.84
Différence - cause encore indéterminée *	30'668 m3	94.48

* Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, ce volume d'eau non facturé proviendrait de fuites dans des conduites privées, ayant pour la plupart plus de 30 ans.

Afin de pallier ce problème récurrent, la Municipalité a décidé de changer tous les compteurs d'eau installés chez les privés depuis plus de 10 ans.

A cet effet, un dispositif a été mis en place. Le territoire communal a été divisé en 5 secteurs ; chaque année, le surveillant du réseau procède, dans l'un des secteurs, au changement des compteurs en fin de vie. Il saisit l'occasion pour ausculter les conduites privées à la recherche d'éventuelles fuites. Cette opération a démarré en 2008 ; 70 compteurs ont été contrôlés et 49 remplacés dans le premier secteur.

En parallèle, la recherche régulière de fuites sur le réseau public se poursuit. Au moyen du système composé de 12 capteurs fixes sur des bornes hydrantes et d'un mobile, le réseau public est scanné hebdomadairement. Hormis les incidents signalés à la page 27, aucune fuite n'a été détectée.

Outre ces mesures, dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration du réseau public d'eau, à l'occasion des différents travaux et aménagements réalisés sur le domaine public, il est procédé au remplacement des anciennes conduites.

Ce dispositif sera complété en 2009 par d'autres actions ciblées qui devraient nous permettre d'identifier les causes à l'origine de ces volumes d'eau qui échappent actuellement à notre contrôle.

SERVICE DU GAZ

Lors de la construction du collège, le service du gaz a procédé à un bouclage des conduites au chemin de la Combe, afin de garantir un approvisionnement suffisant.

ELECTRICITE

Aucune information n'est à signaler.

INSTRUCTION PUBLIQUE

(Mme Jacqueline Franzini)

ECOLES

Etablissement scolaire de Cugy et environs

Depuis la rentrée d'août 2008, le nouvel établissement de Cugy et environs est en fonction. Une association intercommunale ayant été créée, c'est donc le comité de direction de l'ASICE qui en tient les rênes, sous le contrôle du Conseil intercommunal.

Le Comité de direction a siégé 14 fois en 2008, dont 4 fois depuis l'ouverture de l'établissement.

Il s'est en particulier occupé

- de l'engagement du concierge et des auxiliaires de conciergerie
- du suivi de la construction du collège
- de l'élaboration du règlement d'occupation des salles spéciales et de leur tarif de location
- de l'élaboration du règlement du Conseil d'établissement

Son président a été associé à la nomination par le Conseil d'Etat du Directeur, Monsieur Philippe Gaillard.

Le Conseil intercommunal, composé de deux membres de chaque Municipalité ainsi qu'un représentant de chaque Conseil communal ou général, est l'organe délibérant de l'ASICE.

En 2008, il a siégé 3 fois et a traité les points suivants :

- Adoption des comptes 2007
- Préavis 01/2008 - Acquisition d'équipements complémentaires pour un montant de Fr. 210'000.—
- Adoption du tarif de location des locaux scolaires
- Préavis no 02/2008 - Budget 2009

Conseil d'établissement

Un groupe de travail, formé par une personne venant des 4 communes, et représentant les 4 futurs partenaires (politique - parents d'élèves - professionnels de l'école - société civile), a été constitué pour proposer le règlement du futur Conseil d'établissement. Après avoir adopté le projet, le Comité de l'ASICE l'a envoyé au département pour approbation. En 2009, il sera présenté pour acceptation au Conseil intercommunal, en vue de la création du Conseil d'établissement pour la rentrée scolaire 2009.

Transport des élèves

Avec la création du nouvel établissement scolaire à Cugy, nos élèves suivront toute leur scolarité dans notre commune, à l'exception des cas de rééquilibrage de classes, dans le secteur primaire. Il a été décidé, tout au moins pour cette année, que les élèves primaires se déplacent avec le bus scolaire, tandis que les secondaires rejoignent Cugy par les tl, et ceux de Morrens par le car postal. Quelques élèves venant du hameau de Montheron sont transportés par un taxi ; ceci évite l'engagement d'un 3^{ème} bus.

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} de Froideville sont, comme jusqu'à présent, scolarisés dans leur commune.

Enfin, les heures de début et de fin des cours des classes primaires et secondaires ont été décalées les unes par rapport aux autres, avec comme avantage de répartir dans le temps les élèves sur le trajet scolaire.

Tableau des élèves de l'établissement par commune et par degré

Année 2008 - 2009

Etat au 1er octobre 2008

	<u>Bretigny</u>	<u>Cugy</u>	<u>Froideville</u>	<u>Morrens</u>	<u>Montheron</u>	<u>Autre</u>	<u>Total</u>
CIN1 (-2)	9	26	16	10	0	1	62
CIN2 (-1)	10	29	22	20	2	1	84
CYP1/1 (1)	7	27	25	12	2	0	73
CYP1/2 (2)	12	16	16	12	5	1	62
CYP2/1 (3)	8	16	21	14	0	1	60
CYP2/2 (4)	13	27	16	10	1	1	68
EIP	2	2	0	1	2	4	11
Total P	61	143	116	79	12	9	420
CYT 5	2	22	18	7	4	0	53
CYT 6	4	26	22	8	1	0	61
7 VSB	4	8	4	3	1	2	22
7 VSG	5	6	8	2	0	0	21
7 VSO	0	7	7	3	2	0	19
8 VSB	5	11	8	2	1	0	27
8 VSG	2	14	12	7	1	1	37
8 VSO	1	4	8	5	0	0	18
9 VSB	0	0	0	0	0	0	0
9 VSG	3	4	9	3	1	1	21
9 VSO	2	3	9	3	0	0	17
EIS	0	6	4	3	0	0	13
Total S	28	111	109	46	11	4	309
Total	89	254	225	125	23	13	729

Accueil pour les enfants en milieu scolaire (APEMS)

Conçu comme service pour les parents, les horaires ont été adaptés à leurs besoins. Ainsi, les enfants peuvent être pris en charge dès 7 heures du matin.

Les repas à midi sont dorénavant servis dans la cafétéria du nouveau collège. Dès la rentrée scolaire, ce sont entre 120 et 125 repas qui sont servis chaque semaine. Ces repas sont facturés aux parents. Le principe de la gratuité pour le 3^{ème} enfant est maintenu ; 4 familles en bénéficient.

Les devoirs surveillés et la garde de l'après-midi ont lieu dans une classe libérée du collège de la Cavenettaz, jusqu'à 18 heures au plus tard.

9 personnes, en plus de quelques jeunes apportant leur aide, permettent à l'APÉMS de fonctionner à la satisfaction de tous. Pour rappel, ces services sont gérés par la Municipalité ; celle-ci s'efforce de créer des conditions permettant sa reconnaissance par le Service de Protection de la Jeunesse, voire son intégration au réseau régional.

Passeport vacances

Il devient toujours plus difficile de trouver des personnes acceptant de proposer des bricolages aux enfants pendant les vacances d'été, dans le cadre du passeport vacances. En 2008, les activités suivantes ont été proposées à Cugy : conduite de chiens, fitness, la plante et son pot.

Tableau des statistiques des enfants de Cugy qui ont bénéficié du passeport vacances ces dernières années.

	2008			2007			2006		
	Juillet	Août	Total	Juillet	Août	Total	Juillet	Août	Total
Passeport traditionnel	17	9	26	10	9	19	15	13	28
Farniente	4	1	5	1	1	2	1	2	3
			31			21			31

PETITE ENFANCE

EFAJE

Pour rappel, notre commune a adhéré au réseau de l'Entraide familiale et l'accueil de jour des enfants du Gros-de-Vaud et environs (EFAJE) en décembre 2007, lors de sa constitution. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), les communes sont tenues de se constituer en réseau pour avoir droit aux subsides de la Fondation (FAJE) pour les coordinatrices des mamans de jour, et aux subsides versés auparavant par le SPJ aux garderies.

Le réseau est composé de communes, d'entreprises et de structures (garderies, réseaux de mamans de jour et APEMS).

Le 10 décembre 2008, notre réseau de l'EFAJE a obtenu sa reconnaissance par la Fondation de l'Accueil de Jour (FAJE), sur la base d'un important dossier constitué du coût des places, des barèmes servant à la participation financière des parents, de la garantie d'accessibilité pour chacun, des subsides, du développement du parascolaire et de l'adhésion de nouvelles garderies.

En 2008, l'entreprise Assura au Mont-sur-Lausanne devenait membre de l'EFAJE. Sa garderie, qui est en construction, ouvrira ses portes au printemps 2009.

Ce qui fait qu'à ce jour, l'EFAJE du Gros-de-Vaud est constituée de 44 communes et une entreprise ; elle offre

- un réseau de mamans de jour constitué de 2 coordinatrices et 82 mamans de jour (qui gardent 466 enfants),
- les garderies d'Echallens, de Bercher, de Bettens et d'Assura (cette dernière dès 2009).

Jardin d'enfants Arc-en-ciel

Les responsables du jardin d'enfants se sont approchés du réseau, pour connaître les conditions pour y adhérer. En effet, un jardin d'enfants ne touche aucun subside, alors qu'une garderie, intégrée au réseau, obtient des subsides de la Fondation, des aides au démarrage en cas de création de places supplémentaires, et une garantie de déficit de la part du réseau. Pour notre jardin d'enfants, franchir le pas pour devenir garderie implique une ouverture de 45 semaines par an, au lieu des 38 semaines scolaires. Quant au personnel et aux heures d'ouverture, ils correspondent déjà aux critères requis pour une garderie.

**Tableau des enfants inscrits au Jardin d'enfants « Arc-en-ciel »
pour l'année scolaire 2007-2008**

Commune	2008		2007		2006	
	Nbre enfants	%	Nbre enfants	%	Nbre enfants	%
Cugy	33	49.25	38	56.72	35	53.85
Bretigny-sur-Morrens	6	8.96	7	10.45	10	15.38
Froideville	12	17.91	8	11.94	8	12.31
Morrens	7	10.45	8	11.94	7	10.75
Autres	9	13.43	6	8.95	5	7.71
Bottens	1		2		3	
Boussens	1		0		0	
Crissier	1		0		0	
Echallens	1		0		0	
Montheron	4		2		0	
Lausanne	1		1		0	
Le Mont	0		0		2	
Prilly	0		1		0	
Total enfants inscrits	67		67		65	

SECURITE SOCIALE

(Mme Jacqueline Franzini)

Facture sociale

La Réforme de la péréquation financière et de la répartition des charges entre la Confédération et les cantons (RPT) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Ces charges reportées ont amené le Canton et les communes à se répartir les coûts par convention.

Les points principaux liés à la facture sociale qui en ressortent sont :

- Prise en charge par le Canton d'un montant supplémentaire et forfaitaire de 38 millions. Ainsi le décompte final de la facture sociale sera réduit de 38 millions avant répartition entre communes.
- La convention prévoit encore une participation de base de 2 points d'impôts communaux, ce qui représentait, à l'établissement du budget, un montant de 51,2 millions.
- Le solde de la facture sociale à couvrir étant réparti entre les communes selon les critères habituels.

La facture sociale prévisionnelle 2008 a été basée sur les éléments suivants :

- Classification : 12.3
- Nombre d'habitants : 2089
- Valeur du point d'impôt : Fr. 70'967.—

En l'état actuel des informations à notre disposition, la facture finale pour 2008 devrait tenir compte des informations suivantes :

- Classification : à fin 2007, nous étions colloqués en classe 13. Une première estimation, basée sur les éléments connus, mais sujette à modification, devrait nous maintenir à cette classe.
- Nombre d'habitants : 2207 au 31.12.2008 selon le SCRIS.
- Valeur du point d'impôt : les rentrées exceptionnelles la situent aux environs de Fr. 88'500.—.

L'évaluation de la facture finale démontre que l'augmentation du nombre d'habitants et de la valeur du point d'impôt sont compensées par la progression sur l'échelle de la classification ; il en résulte donc une opération blanche par rapport aux acomptes versés.

Cependant, deux inconnues peuvent encore influencer ces hypothèses :

- La valeur cumulée des points d'impôts de toutes les communes
- Le coût final total de la facture sociale

Retour facture sociale 2007

Le principal facteur ayant influencé le retour sur la facture sociale est le changement important de classification de notre commune entre le budget 2007 (9.6) et le décompte établi sur la classification effective au 31.12.2007 qui était à 13, soit une progression de 3.4 points sur une échelle de 20.

Nonagénaires

Madame Régina PELLAUX a fêté ses 90 ans le 28 mars ; elle a reçu la visite d'une délégation municipale et le cadeau traditionnel.

Demandeurs d'emploi

Au 31 décembre 2008, ils étaient 40 dans notre commune.

Association régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE) - CSR

Le comité de l'ARASPE, dont fait partie notre commune, s'est occupé des travaux courants tels que budget et comptes.

De plus, suite à l'acceptation du statut du personnel à fin 2007, il a mis sur pied un règlement du personnel, qui a été accepté tant par l'assemblée intercommunale que par le personnel.

Un autre sujet important a occupé les responsables : la réorganisation territoriale. Suite à la réduction des districts, le département de la santé et de l'action sociale (DSAS) souhaitait calquer les centres sociaux régionaux (CSR) sur les districts. Tout comme l'ARASPE, notre CSR touche 3 districts, et souhaite demeurer dans la composition présente. Considérant que la taille actuelle est idéale pour un CSR, les responsables ont sollicité du département une dérogation dans ce sens.

AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS

(Mme Jacqueline Franzini)

MANIFESTATIONS

1^{er} août

Le Comité de l'USL a concocté une jolie fête nationale. Malheureusement, le temps maussade a réduit le « sentier des saveurs », prévu pour allier promenade avec dégustation culinaire en une simple – mais agréable – dégustation dans le chalet des scouts. Un nouvel habitant s'est spontanément proposé pour conduire la marche aux flambeaux au son de la cornemuse.

Semaine de la mobilité

Cugy a collaboré pour la 1^{ère} fois à la manifestation, organisée par les communes sous l'égide du Canton.

Des écriteaux incitant les déplacements à pied à l'intérieur de la Commune ont été posés.

Les sociétés sportives (Gym Volley – Gym Jeunesse – Scouts – Dames des 11 heures – Nordic walking) ont ouvert leurs cours à la population pendant la semaine ; cette offre a malheureusement eu peu de succès.

Des podomètres, ainsi que des cartes Mobilis valables une journée, ont été mis à disposition des habitants de la commune.

Un pédibus pour la semaine devait être mis sur pied. Peu de parents ou d'enfants se sont inscrits ; l'activité a été annulée. De nombreux enfants ont tout de même fait les trajets à pied toute la semaine.

Fête du Blé et du Pain 2008

La Commune a participé, dans le cadre des communes du Gros-de-Vaud, à la Fête du Blé et du Pain. L'animation a lieu tous les 10 ans et l'accent avait été mis sur le nouveau district, pour faire connaître à la population les communes qui le constituent.

Achat de tentes

La Commune s'est équipée de 3 tentes, qui ont été inaugurées lors du 1^{er} août. Un règlement d'utilisation a été élaboré, accompagné des tarifs de location.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

La Commune s'est acquittée, comme toutes ces dernières années, d'une contribution de Fr. 14'040.– à ce fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise. Par ce geste, elle tient à soutenir l'offre culturelle importante dans la région lausannoise.

FINANCES

(M. José Rohrer)

Commentaire général

L'équilibre des finances est lié à l'évolution des dépenses et revenus, dont la maîtrise incombe aux autorités communales, ainsi qu'à l'évolution des dépenses imposées, qui pour la plupart leur échappent. Comment conjuguer dans ce contexte un service à la population de qualité, la modernisation de nos infrastructures largement souhaitées et honorer nos participations à la couverture de l'augmentation croissante des dépenses sociales sans se doter de nouvelles ressources. C'est l'équation à plusieurs inconnues à laquelle se trouve confrontée quotidiennement toute autorité communale aujourd'hui, l'obligeant même à spéculer sur les différents mécanismes de financement afin de sortir sa propre épingle du jeu. Exercice complexe pour le moins. Ainsi, et contrairement à certaines perceptions, les finances communales sont l'une des préoccupations majeures de la Municipalité qui se doit cependant de préserver le patrimoine et l'attractivité de sa commune. Ainsi le dosage délicat de l'engagement parcimonieux des dépenses, une augmentation raisonnable des revenus, de même que le décalage des investissements dans le temps constituent les principaux leviers utilisés par la Municipalité pour tendre vers l'équilibre financier.

Un autre fait mérite d'être relevé : l'augmentation des exigences des autorités cantonales avec, comme conséquence, l'accroissement des renseignements à fournir, tant dans le domaine du contrôle que de la planification financière.

Le secteur scolaire, avec la création d'un établissement, la mise en route d'une association et la construction d'un collège, a accaparé l'administration communale plus qu'à la normale, de sorte que les outils de suivi n'ont été que partiellement alimentés en 2008. La Municipalité, convaincue de la nécessité de bénéficier d'une planification permettant d'appréhender l'avenir, a pris l'option incontournable de renforcer l'équipe administrative et de la doter de nouvelles compétences reconnues en comptabilité. Le suivi des outils nécessitera en effet de libérer notre boursière de certaines tâches de routine pour l'orienter sur les activités permettant la gestion à court et moyen terme. Ce travail devra donc être entrepris en 2009.

Contrôle des comptes

Le nouveau droit fédéral de révision, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2008, détermine la forme que doit revêtir le contrôle des comptes pour 2008. L'analyse est fondée sur les critères suivants :

- le total du bilan doit dépasser 10 millions
- le compte de fonctionnement doit dépasser 20 millions
- le nombre de nos employés doit être égal ou supérieur à 50 forces de travail

Deux de ces trois critères devant être remplis durant deux exercices consécutifs, le contrôle restreint est appliqué dans notre commune pour les comptes 2008.

Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne regroupe l'ensemble des procédures de gestion administratives et financières. L'objectif de la Municipalité de reprendre progressivement toutes les procédures existantes, de créer les procédures manquantes et supprimer celles qui doivent l'être n'a que très partiellement été atteint, la priorité ayant été portée, comme dit plus haut, sur la création de l'ASICE. Ce travail important pour le bon fonctionnement de la commune doit se poursuivre et s'intensifier avec l'engagement d'une nouvelle force de travail.

Fonds de péréquation

La nouvelle classification de la Commune à 13 sur une échelle de 20 a abouti pour 2007 à un remboursement de contribution de Fr. 306'402.—. Cette somme a été portée en revenu dans les comptes 2008, la réserve constituée en 2007 à hauteur de Fr. 203'702.— n'ayant pas été utilisée.

Bien que cet apport soit bienvenu, il ne faut cependant pas oublier que nombre de communes plus aisées contestent de plus en plus fortement le système d'alimentation et de rétribution du fonds de péréquation. Une révision des modalités de calcul touchant les contributions ainsi que les perceptions sont d'ores et déjà à l'ordre du jour pour 2010 ou 2011. Tenter de maîtriser ces mécanismes constitue en conséquence un objectif à poursuivre dans les mois à venir.

Taux d'imposition 2009 (Préavis 36/08)

Conformément aux vœux de nombre de conseillers communaux, et malgré le fait que cet exercice se révèle encore difficile, aléatoire et donc susceptible de fortes variations, la Municipalité a effectué une appréciation plus fine des dépenses et revenus de la Commune. Cette approche a contribué à limiter le volume du déficit annoncé.

Trois facteurs ont permis de maintenir le taux à son niveau de 2008 :

- une augmentation des dépenses moins importante que celle des revenus
- une augmentation limitée des contributions aux fonds de péréquation et à la couverture de la facture sociale en raison de la nouvelle classification de la Commune
- des réserves nous permettant de faire face à un déficit en cas de nécessité

Le taux d'imposition étant en principe fixé d'année en année, les autorités communales bénéficient d'un moyen d'action important pour assurer la couverture minimale des dépenses courantes du ménage communal.

Taxations

Les déclarations effectuées dans les années 2003 à 2005 sont désormais taxées à plus de 99 %. Celles de 2006 et 2007 sont respectivement taxées à 97.79 % et 48.03 %.

Le rattrapage des taxations qui a été effectué est à la base du montant important enregistré dans les impôts sur bénéfice et capital. A noter que l'augmentation de ces impôts est à mettre au crédit essentiellement d'une seule entreprise ayant par la suite quitté la Commune.

Portefeuille d'assurances

La gestion du portefeuille d'assurances a pris de l'importance en 2008. Le travail effectué a porté sur :

- l'analyse des risques et des offres y afférentes pour l'ASICE
- le suivi des sinistres en lien avec les travaux du collège de la Combe et les inondations qui ont marqué l'année, sinistres dont nous attendons encore le règlement
- l'analyse de notre portefeuille d'assurance réalisée par Kessler SA

Notre portefeuille est constitué d'assurances de personnes, de patrimoine et de choses. Chaque assurance a été analysée sous un angle administratif et de couverture des risques. Les résultats obtenus montrent une bonne adéquation des couvertures avec les risques liés à la nature de nos activités. Quelques améliorations sont cependant possibles. Elles portent pour l'essentiel sur :

- l'introduction du bris de glace dans l'assurance bâtiment
- la création d'une couverture d'assurance spécifique au parc informatique
- le regroupement des assurances responsabilité civile de nos véhicules en un seul contrat global
- le délai de résiliation des assurances qui pourrait être harmonisé

Ces différentes améliorations sont en cours de négociation avec les assureurs concernés. Certaines prendront effet en 2009.

Table ronde sur le thème du développement économique

Conformément à l'engagement pris dans le cadre de la remarque de la commission de gestion, la Municipalité a organisé une rencontre regroupant des représentants du Service de l'économie, du logement et du tourisme, des associations de Lausanne Région et du Gros-de-Vaud, de même que les autorités communales. D'une manière générale, les politiques suivies par la Commune visant notamment à moderniser les infrastructures, faciliter l'accès aux transports publics et tenter d'acquérir des terrains représentent les conditions importantes pour se doter d'un potentiel de développement économique.

Cugy étant vouée essentiellement à l'habitat, les discussions ont abouti à un premier faisceau de pistes que l'on peut décliner comme suit :

- développer les services à la population
- construire des logements de qualité, intéressant une population moyennement aisée désireuse de s'installer en périphérie proche de la ville
- valoriser l'ensemble des espaces verts dont nous disposons
- poursuivre les collaborations avec les communes environnantes

Comme partout, le développement économique de notre commune nécessitera l'obtention d'un consensus au sein de la population et des autorités communales. Un important travail reste en conséquence à faire pour déterminer les pistes à suivre et utiliser intelligemment les surfaces estimées à 13'700 mètres carrés dont disposent actuellement tant la commune que les propriétaires privés.

Litige avec le Théâtre de la Maison

Les différentes injonctions faites en vue de récupérer la somme de Fr. 10'898.70 due à ce jour n'ont pas abouti. L'affaire a en conséquence été portée devant le tribunal de baux, le litige portant sur la location de la Maison villageoise durant la saison 2006 - 2007.

Trésorerie

A fin 2008, notre trésorerie se monte à Fr. 5'485'417.85. Elle est constituée de :

- liquidités Fr. 4'835'417.55
- placement Crédit Suisse Fr. 650'000.—

Globalement, les intérêts encaissés pour 2008 représentent Fr. 153'877.50, soit plus de deux points d'impôt.

Plafond d'endettement : 18 mios

L'endettement à fin 2008 se situe à hauteur de Fr. 5'935'000.—.

BATIMENTS COMMUNAUX

(M. José Rohrer)

La vétusté des principales infrastructures du parc immobilier n'étant plus à démontrer, l'action menée par la Municipalité a été concentrée sur les travaux préparatoires permettant le dépôt de plusieurs crédits d'études. Les travaux préliminaires effectués ont permis de déposer trois préavis afin d'obtenir les moyens nécessaires aux études de détail des différents projets.

Maison villageoise

La Maison villageoise a été équipée de nouveaux détecteurs de présence dans le hall d'entrée en vue d'économiser l'énergie et faciliter le travail de conciergerie.

Le remplacement des rideaux de scène, refusé par le Conseil communal, s'est mué en une réparation réalisée conjointement par Mesdames Scheidegger et Morel.

Sur le plan des installations techniques, il est encore à relever que la sonorisation a rendu son dernier son en fin d'année. Les mesures ont été prises afin de renouveler cet équipement sans lequel nombre de manifestations ne pourraient plus se dérouler.

A noter pour terminer que l'achat de tables a été remis à l'ordre du jour. Un appel d'offre a été lancé en 2008 et permettra un choix de matériel en 2009.

46 contrats de location ont été signés en 2008 ; les locations représentent un revenu de Fr. 13'429.50.

Manifestations	2008	2007
Lotos	6	4
Culture (soirées de chant, théâtre, etc.)	12	6
Mariages	4	4
Bals	2	2
Manifestation sportive	1	1
Fêtes familiales (anniversaires, confirmations, etc.)	6	13
Cours hebdomadaires	1	1
Fêtes populaires	2	2
Autres (assemblées, repas de soutien, expositions, etc)	18	12

A ces locations, payantes, viennent s'ajouter les utilisations gratuites de la Maison villageoise, dont bénéficient les sociétés locales (une soirée gratuite par année, répétitions et cours hebdomadaires réguliers, réunions diverses).

Manifestations	Soirée gratuite	Répétitions	Cours	Autre
USL - apéritif du nouvel-an				1
PPE du Vergèr - assemblées				2
USL - assemblée générale				1
Amicale des contrôleurs agricoles - assemblée annuelle				1
Echo du Talent - loto	1			
Gym Dames - loto	1			
Les Comédiens du Paradis - soirée théâtrale	1			
PPE chemin des Pruniers - assemblée				1
PPE Petits Esserts				1
FC Cugy - repas de soutien				1
Etablissement du Mont - animation théâtrale				2
Jeunesse de Cugy - bal	1			
Archives de la Ville - séance cinématographique				1
Collège de la Combe - réunion des parents				1
Echo du Boulet - répétitions		5		

Manifestations	Soirée gratuite	Répétitions	Cours	Autre
Groupe scout de la Croisée – loto	1			
Gym Hommes – match aux cartes	1			
Collège de la Cavenettaz – soirée parents / élèves				1
Garderie Arc-en-Ciel – fête de Noël				1
Gym aînées			40	
Gym des dames d'onze heures			40	
Echo du Talent		40		

Ces utilisations totalisent une aide indirecte estimée à Fr. 6'170.—.

Complexe scolaire de la Chavanne

L'inondation survenue le 26 juillet 2008 a également touché le rez inférieur du collège en s'infiltrant le long des tuyaux jouxtant le mur. Les dégâts, qui se sont concentrés principalement sur la classe Est, ont été annoncés à l'ECA.

Le collège a été équipé de cylindres électroniques et mécaniques afin de renforcer le contrôle d'accès des bâtiments. La gestion du système, ainsi que l'attribution des clés, sont gérées par le secrétariat du collège de la Combe.

Dans la continuité des travaux de rénovation intérieurs du complexe scolaire, la Municipalité a poursuivi les travaux en collaboration avec le mandataire EPIQR en vue d'assainir les façades, de rendre les bâtiments compatibles aux normes de sécurité et de diminuer la consommation d'énergie. Le préavis en vue de l'obtention du crédit afférent à ces différents travaux sera déposé dans le courant du premier semestre 2009.

A noter également que la reprise des activités de conciergerie par Mmes Novoa et Cavin s'est déroulée à satisfaction du corps enseignant, des élèves et de leurs parents.

Maison de commune (Préavis 32/08)

La réparation du coq et de son support, frappé d'un coup de foudre pour son village (!), est en cours et se terminera en 2009.

Le crédit d'étude accepté par le Conseil communal a permis de confier au bureau d'architecte Juillerat SA l'étude de détail de la rénovation de la Maison de commune.

Aucun entretien particulier n'a été effectué, à l'exception de la remise en état de la porte donnant accès au contrôle des habitants suite à une effraction enregistrée en décembre.

Ancienne forge (Préavis 38/08)

Le montant de Fr. 20'000.—, porté au budget, a permis la réalisation d'un avant-projet qui a servi de base au préavis pour l'obtention d'un crédit d'étude présenté en décembre. Le mandat a été confié aux bureaux AGT et EPIQR.

Jardin d'enfants (Préavis 30/08)

Le mandat d'étude de détail du futur jardin d'enfants a été confié à EPIQR. Les travaux menés à ce jour ont abouti à une esquisse de projet, dont le contenu a fait l'objet d'un accord de principe de la Municipalité et de l'organe dirigeant de l'Association. Le préavis de crédit de construction sera déposé en avril 2009 auprès du Conseil communal.

Collège de la Combe

(M. Raymond Bron)

Rappelons que les travaux ont démarré conformément à la planification, le 10 avril 2007.

La Commission de construction et son Bureau ont poursuivi leur accompagnement du projet et ont tenu respectivement 5 et 22 séances au cours de cette année.

Quant aux réunions de chantier, il s'en est tenu 31 en 2008. L'ASICE, maître de l'ouvrage depuis la fin de 2007, y était généralement représentée par notre technicien communal.

Les délais très courts imposés aux mandataires et aux entreprises ont accru la complexité du chantier. Si les maîtres et les élèves ont pu prendre possession des locaux à la rentrée scolaire, des travaux de finition ont duré au-delà de la fin de l'année et les aménagements extérieurs seront terminés au printemps 2009.

L'inondation de la salle omnisports par l'orage du 26 juillet a retardé l'ouverture de celle-ci de plusieurs semaines. Les dégâts ont été complètement réparés et seront pris en charge par l'ECA.

Dès l'automne, les premiers arrêtés de comptes avec les entreprises ont pu être faits ; quelques-uns d'entre eux ont nécessité des discussions avec le maître de l'ouvrage, dont certaines sont encore en cours au moment de la rédaction de ces lignes.

D'une manière générale, hormis les inconvénients liés aux maladies de jeunesse du bâtiment, celui-ci satisfait largement ses occupants.

DOMAINES ET FORETS

(M. Pierre-André Janin)

DOMAINES

Piste finlandaise

La Municipalité, souhaitant la création d'une piste finlandaise, a contacté l'Exécutif du Mont-sur-Lausanne pour une approche commune de cet aménagement. Le vallon de la Mèbre semblait être idéal pour cette réalisation. Le projet s'est malheureusement heurté au refus du surveillant de la faune ; cet endroit est en effet un lieu de passage très fréquenté par le gibier.

Terrain d'entraînement de foot

La construction du collège de la Combe sur l'ancien terrain d'entraînement de football a causé quelques soucis au club local qui a dû utiliser plus fréquemment le terrain au lieu-dit « sur le Billard ». Afin de ménager ce dernier, une solution a été trouvée avec la commune de Bretigny, dont, faute d'équipe senior, le terrain n'était plus utilisé depuis 4 ou 5 ans. Une remise en état sommaire, un entretien régulier, une aide occasionnelle de la commune de Cugy pour la tonte, ont permis à ce terrain de Bretigny de retrouver son utilité pour l'entraînement de nombreuses équipes faisant partie du mouvement junior.

Espaces verts

Il n'est pas inutile d'évoquer en quoi consiste le travail d'entretien des espaces verts :

- la taille des arbres, arbustes, buissons et haies sur le territoire communal
- la tonte et l'entretien du terrain de football, de la zone herbeuse autour des tennis et de la cabane des scouts
- l'entretien du cimetière, des aménagements extérieurs du centre œcuménique, du collège de la Combe, des places de jeux
- l'entretien du rond-point à la route de Morrens, des îlots de la route cantonale, de la bande herbeuse devant le centre commercial, de plusieurs intersections de routes communales
- l'entretien des chemins pédestres en copeaux de bois, de certaines zones vertes de « dessus la Praz », de la place de pique-nique
- la mise en place et l'entretien de la décoration florale de la Commune et des fontaines

2008 a vu :

- la création de plates-bandes au cimetière, devant le columbarium et le jardin du souvenir ainsi que la réfection de la plate-bande en bordure de route cantonale et une au centre œcuménique
- la remise en état du pressoir
- la plantation des arbres au chemin de la Combe

FORETS

Feu bactérien

Aucun cas de feu bactérien n'est à signaler sur le territoire de la Commune en 2008. Le bilan cantonal pour chaque année parvient aux communes au début du printemps de l'année suivante. Pour information, en 2007, 266 plantes douteuses ont été annoncées. 172 échantillons ont été analysés et 42 étaient infectés par le feu bactérien. Les plantes atteintes sont des cotonéasters, des cognassiers, des pommiers et, pour la 1^{ère} fois, des poiriers.

Parc naturel périurbain

Rappelons que les parcs naturels périurbains sont des territoires situés à proximité d'une région très urbanisée, qui offrent à la faune et à la flore indigène des habitats intacts et permettent à la population de découvrir la nature.

Le Conseil communal a été tenu régulièrement informé des problèmes liés à ce parc, en particulier des actes de vandalisme liés à la destruction des barrières.

Sur les 7 communes ayant des limites forestières avec le chef-lieu, ce ne sont pas moins de 88 cas de barrières cassées qui ont été recensés. Une personne, prise en flagrant délit, a été identifiée par la police municipale de Lausanne. Depuis lors, plus rien n'est à signaler. Les coupes forestières battant leur plein en hiver, il faudra attendre la fin de ces travaux pour la remise en état des barrières promise par la Ville de Lausanne.

Transplantation arbre du 700^{ème}

L'arbre du 700^{ème} situé sur la parcelle occupée par les installations sportives du collège de la Combe a été transplanté par des habitants sur la parcelle du chalet des scouts, où il semble avoir repris goût à la vie.

Journée « coup de balai »

Le samedi 17 mai, une soixantaine de personnes ont répondu à la PIO de la Municipalité invitant la population à découvrir et nettoyer nos forêts. Divers groupes arpentèrent l'ensemble des sentiers et chemins, traquant le moindre déchet. Des branches finirent en tas, puis, quelques mois plus tard, alimentèrent le feu du 1^{er} août.

Une dizaine de personnes, sous la conduite de notre collaborateur Olivier George, visitèrent un captage et le réservoir communal d'eau.

Un pique-nique et une soupe au pois agrémentèrent le moment convivial de clôture de cette journée de bénévolat, appelée à se répéter.

Meule en poudingue

La meule à grains destinée au Moulin de Cugy, tombée lors de son transport et gisant sur la berge montoise de la Mèbre depuis environ 150 ans, a été récupérée. Entreposée à la déchetterie des Rossets, elle attend de retrouver une seconde vie.

Biotope

Au printemps, dans le cadre d'un cours pour contremaître forestier, une première étape de travaux consistant à nettoyer la partie supérieure du biotope a été réalisée. Les grenouilles rousses ayant déjà pondu leurs œufs dans l'autre partie, le responsable cantonal de la faune a ordonné que les travaux reprennent en automne.

En octobre et novembre, des travaux d'étanchéité et de curage d'environ 1 mètre ont permis de doubler le volume d'eau, assurant de ce fait une meilleure qualité de vie aux occupants du biotope. La facture finale est entièrement prise en charge par le service cantonal de la conservation de la nature.

Pétition

34 personnes ont signé une pétition estimant que les forêts communales étaient mal entretenues. La Municipalité a organisé une visite et une séance d'information à leur égard. L'initiatrice de la pétition n'ayant pas transmis l'invitation, seuls deux signataires eurent droit aux conseils avisés de cinq professionnels de la forêt réunis pour l'occasion.

Balisage AVIC pour cheminement équestre

La Municipalité a accepté le balisage de quelques chemins forestiers permettant aux équidés de passer d'une commune à l'autre. Cette signalisation de l'Association vaudoise pour la promotion et la défense de l'infrastructure indispensable au cheval (AVIC) se fait grâce aux panneaux discrets de l'AVIC en forme de losange : cheval noir sur fond vert et liseré jaune pour la visibilité.

Politique forestière municipale

La priorité, lors des coupes de bois, est axée sur un travail de qualité des entreprises forestières pour ce qui concerne la remise en état des layons, des sentiers et chemins ainsi que de l'ensemble du secteur occupé par la coupe.

Suivant l'endroit où a lieu cette dernière, le nettoyage du sol peut être assuré de différentes manières (légère, normale ou soignée), selon les objectifs visés et l'environnement concerné : situation géographique, rajeunissement naturel, mises en lumière, éclaircies des tiges, coupes rases. C'est ainsi que l'on procède à des mises en tas partielles ou totales des branches, voire que celles-ci sont simplement laissées au sol ou qu'en d'autres endroits, la forêt est débarrassée des déchets de coupe.

Les travaux de sylviculture consistent en

- Eclaircies
- Plantations
- Soins aux jeunes peuplements
- Débroussaillage
- Entretien des sentiers pédestres, équestres et nature
- Lutte contre le bostryche, les voleurs de bois et les plantes invasives
- Passage régulier de l'épareuse pour l'entretien de lisières

Le respect de la biodiversité ajouté aux travaux ci-dessus sont nécessaires à la sauvegarde de notre environnement et patrimoine forestier que nous nous devons de préserver et de remettre aux générations futures en parfait état.

En Suisse, il n'existe pas d'obligation légale d'exploiter sa forêt. La gestion et l'exploitation des forêts sont avant tout l'affaire du propriétaire. Celui-ci est toutefois tenu de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le développement et la propagation de parasites ou de maladies. L'inspection des forêts peut ordonner, à ce titre, des mesures de lutte phytosanitaire. Le propriétaire doit également veiller à ce que sa forêt ne constitue pas un danger pour la population et les infrastructures. En cas de dégâts apparents sur des arbres situés à proximité de constructions et d'infrastructures, le propriétaire de la forêt est tenu d'éliminer le danger existant au sens du Code des Obligations.

Les quelques 65 hectares de forêts protectrices situés sur le triage Mèbre-Talent bénéficient d'une subvention annuelle forfaitaire de 94'250.—, ce qui représente un montant de Fr. 5'890.— par ha. Cette subvention couvre environ 60 % des coûts concernant les soins et les mesures d'accompagnement telles que prévention des dégâts dus au gibier, soins aux biotopes, protection de la forêt (exploitation forcée due au bostryche ou aux chablis de vent), aide au reboisement, entretien des sentiers. Cette subvention annuelle sera versée jusqu'en 2011.

Pour le triage susmentionné, les communes d'Assens, Bretigny, Cugy, Le Mont et Morrens possèdent des forêts protectrices situées principalement le long des cours d'eau, voire dans des endroits escarpés propices aux éboulements. Les forêts privées bénéficient également de ce subventionnement, mais à hauteur de 100 %.

Signalons enfin que

- Le chemin reliant Praz-Richard au chemin des Roches a été renforcé. L'eau ruisselant sur le chemin contournant le chalet d'alpage bénéficie désormais de coulisses métalliques améliorant nettement le plaisir d'y cheminer
- 0.9 ha ont été plantés suite à des coupes. Le reste se régénère naturellement
- 10 ha de soins à la jeune forêt ont été réalisés (fauchage, dégagement et éclaircie des jeunes tiges et éclaircies de perchis au processeur
- Le bostryche a été discret cette année, car le climat a été favorable et le suivi des cas précédents a permis de limiter au maximum cette invasion d'insectes ravageurs
- L'année forestière 2007-2008 a vu l'exploitation de 455 m³ de bois de service vendu aux scieries (charpente pour les résineux et meubles pour les feuillus) et 270 m³ pour l'usage de bois de feu

COURS D'EAU

Canal du Moulin

Des travaux de nettoyage du canal du Talent, qui servait de force hydraulique pour le fonctionnement des installations du moulin agricole, ainsi que le colmatage et la stabilisation d'un affaissement de terrain dans cette même zone, ont fait l'objet d'un devis d'une entreprise générale locale, en automne 2008. Les travaux débiteront à fin janvier 2009.

Réfection des rives du Talent

Les intempéries de cet été ont occasionné d'importants dégâts dans différents cours d'eau du triage forestier, en particulier le long de la Mèbre, épargnée cependant sur son parcours communal. Pour Cugy, les travaux ont consisté à nettoyer le lit et les berges du Talent.

Pont sur le Talent

Cet ancien pont privé, qui permettait aux tracteurs et machines agricoles de franchir le Talent entre le territoire de Bretigny et Cugy, a subi les crues de l'été 2008 et s'est effondré. Un accord est intervenu entre les deux communes pour la réalisation d'un nouveau pont public, plus étroit, autorisant le passage des promeneurs.

CIMETIERE

Désaffectation

3 rangées de tombes à la ligne de personnes décédées dans les années 1950 et 1960 ont été désaffectées. Cette opération s'est avérée nécessaire au vu du manque de places.

Nivellement du terrain

La zone désaffectée doit être nivelée, conformément à la mise à l'enquête de la réfection du cimetière. Une offre a été demandée à une entreprise locale. Les travaux seront réalisés au début 2009.

ORDURES MENAGERES, DECHETTERIE

(M. Pierre-André Janin)

Les quantités de déchets récoltés par le ramassage « porte à porte » ou à la déchetterie sont les suivantes :

	2008		2007	2006
ordures ménagères	538,80	tonnes	530,80	537,02
déchets encombrants de ménage, porte à porte	26,44	tonnes	21,40	26,02
déchets encombrants, déchetterie	81	tonnes	72,86	70,12
papier	128,44	tonnes	121,47	111,49
ferraille, porte à porte	8,80	tonnes	9,33	7,48
ferraille, déchetterie	10,16	tonnes	16,67	19,81
téléviseurs	3	pièces	11	4
aluminium	0,235	tonnes	0,385	0,345
capsules Nespresso	1,72	tonnes	1,56	1,61
pet	2,43	tonnes	3,55	3,58
textiles récoltés	3,02	tonnes	2,82	2,07
verre	61,78	tonnes	72,62	78,69
appareils électroménagers	42	pièces	34	35
appareils de bureau (Swico)	5,41	tonnes	3,20	2,62
huiles usées	1'230	litres	1'550	3'250
frigos	35	pièces	23	31
toxiques, peinture, médicaments	1,87	tonnes	3,01	2,79
piles	0,41	tonnes	0,45	0,71
compost	1365	m ³	1'062	1'191

Les tableaux récapitulatifs des différents types de déchets figurent en annexe.

Contrôle d'accès à la déchetterie

Les 2 collaborateurs de la Commune officiant à la déchetterie ont comme mission de contrôler efficacement l'accès réservé aux habitants de Cugy. Une carte d'accès de couleur rouge est délivrée aux entreprises moyennant certaines conditions. Les déchets spécifiques des entreprises ne sont pas acceptés à la déchetterie. Seules de petites quantités de verre, PET, cartons, capsules de café, etc., représentant l'équivalent d'un ménage, sont autorisées.

Déchetterie de Praz Faucon, discussions avec Morrens et Lausanne

Se fondant sur l'avis de la commission municipale d'urbanisme, la Municipalité a accepté l'avant-projet, présenté par son mandataire et basé sur le travail de diplôme de notre technicien communal.

Le bureau AGT présentera le projet définitif à mi-février 2009. Les discussions avec les communes de Morrens et de Lausanne, pour les zones foraines de Montheron et de Vernand, pourront reprendre une fois les coûts de construction et d'exploitation connus.

Nouvelle loi sur les déchets

En application de la loi sur la gestion des déchets, chaque commune doit réviser son règlement communal en matière de financement et d'élimination des déchets urbains. Le refus du Grand Conseil, en 2006, de statuer et d'imposer une solution cantonale identique en matière de financement de la gestion des déchets, laisse aux communes une liberté d'action qui ne va pas sans poser problème. Afin de concilier les diverses problématiques et d'éviter une gestion différenciée propre à chaque commune, Lausanne Région a mandaté une commission d'étude afin de trouver une solution régionale, répondant aux besoins spécifiques. Cette commission a proposé une taxe forfaitaire couvrant le 70 % des coûts, les 30 % restant étant financés par les impôts. Cette solution a été proposée aux 29 communes membres de Lausanne Région et a semblé, dans un premier temps, recueillir l'adhésion de la majorité d'entre elles. Les communes de Lausanne et de Renens ne parvenant pas à se prononcer, la cohésion nécessaire s'est érodée. Dès lors, le projet de révision de notre règlement, fondé sur le modèle proposé, prêt à être soumis au Conseil, a été reporté.

Lausanne Région est intervenue auprès du Conseil d'Etat afin que ce dossier soit repris sur le plan cantonal.

PROTECTION CIVILE

(M. Pierre-André Janin)

Projet AGILE

Ce sigle est formé des initiales des 5 valeurs de la Protection Civile : Adaptée, Garante, Intégrée, Légitime et Efficente. Il désigne le projet de la deuxième étape de la réforme de la PCi, dont la première est intervenue il y a une dizaine d'années. Les objectifs du projet AGILE sont :

- Clarifier et définir le rôle de la protection civile
- Adapter ses missions aux nouveaux risques
- Elever son niveau de formation
- Préciser le lien entre la PCi et ses partenaires
- Construire un système global de sécurité intégré apte à répondre aux 31 risques et dangers identifiés
- Améliorer l'efficacité, la crédibilité et l'image de la protection civile

SERVICE DU FEU

(M. Pierre-André Janin)

Personnel / Exercices

Effectif et activités

17 personnes faisaient partie du DAP (détachement d'appui) au 31 décembre. 11 d'entre elles font partie du DPS (détachement de premier secours). 2 nous quittent pour raison d'âge.

Avec 15 soldats du feu, l'effectif est trop maigre. L'Etat-Major procédera en 2009 au recrutement de personnes désireuses de rallier ce corps constitué. Au vu du manque de succès enregistré en 2006, il faudra mettre les bouchées doubles pour rallier à cette cause quelques personnes d'accord de consacrer une partie de leur temps libre à cette mission.

1 incendie à la rue du Village, 3 déclenchements intempestifs d'alarme automatique au centre commercial, 1 sauvetage, 1 aide au portage sanitaire ainsi que de nombreuses inondations constituèrent les interventions cette année.

Exercices

Le corps a participé à 4 exercices, regroupant le 80 % de l'effectif pour un total de 106 heures. Dans ces exercices est compté l'exercice intercommunal, organisé par le DPS du Haut-Talent, qui a connu un bon succès, couronné d'une forte motivation des participants.

En mai et en juin, 2 exercices d'évacuation ont été réalisés au Jardin d'enfants Arc-en-ciel. D'utiles explications ont été données aux éducatrices.

Incendie du 19 juin

Un blessé, une partie de ferme détruite, plusieurs habitations évacuées, 49 pompiers, 3 patrouilles de police, 2 ambulances, 2 inspecteurs SDIS, 40 bouteilles d'oxygène, environ 50 m³ d'eau, tel est le bilan résumé d'un événement provoqué vraisemblablement par une imprudence. Rapidité et efficacité des pompiers ont permis de limiter les dégâts causés à ce bâtiment.

Inondations

L'exceptionnelle violence de l'orage dans la nuit du 26 au 27 juillet restera dans les mémoires comme un événement majeur. Pour répondre aux 73 appels parvenus au Service de Défense Incendie et Secours (SDIS), le centre de renfort d'Echallens et la Protection civile apportèrent leur soutien avec efficacité. S'ajoutent à ces appels les personnes qui se sont débrouillées toutes seules, ainsi que celles qui étaient encore en vacances et qui n'ont pu constater les dégâts qu'à leur retour.

POLICE

(M. Pierre-André Janin)

Contrat de prestations avec la gendarmerie

Les rencontres mensuelles entre le municipal concerné et le chef du poste de gendarmerie du Mont, tout en permettant les ajustements nécessaires des activités policières, confirment le sentiment général d'une situation calme dans la Commune. Il est cependant difficile de juger de l'efficacité réelle de cette présence policière, raison pour laquelle la Municipalité, souhaitant connaître l'avis de la population, a procédé à un sondage sous forme de PIO. Les résultats de ce sondage permettront de prendre en compte les attentes des habitants et d'apporter au besoin les améliorations à cette collaboration. 225 heures supplémentaires ont été effectuées par les forces de l'ordre sans coût supplémentaire.

Problème parcage Cavenettaz

Depuis plusieurs années, de nombreuses voitures utilisent illégalement le parking de la Maison villageoise et du Centre œcuménique, propriété privée de la Commune. Lors de la location de la Maison villageoise ou de cérémonies diverses à l'église, des problèmes de parcage se répercutent dans le secteur, ce qui a obligé la Municipalité à faire respecter la mise à ban. Un avertissement est donné lors de la première infraction, puis la sanction municipale est appliquée.

Amendes parcage

Le municipal de police et un collaborateur du service de la voirie ont suivi un cours à la gendarmerie cantonale vaudoise les autorisant à dresser un procès-verbal d'amende d'ordre pour véhicules mal parkés. Une attention particulière a été portée sur la zone du centre commercial.

Stationnement places de parc Escapade

Suite à la fermeture du café-restaurant l'Escapade, propriété privée, le parking a rapidement été squatté, avec la permission du propriétaire, par des véhicules automobiles d'occasion. Cet endroit n'est pas équipé pour récolter les éventuelles fuites de liquides en tous genres, comme le prévoit la réglementation en vigueur pour le parcage des véhicules non immatriculés. Après quelques échanges de courriers, l'affaire a été réglée, et la place louée à une entreprise qui y parque ses camionnettes, en parfaite légalité.

Mise en place de la commission de police

En novembre a eu lieu la séance de mise en route de la Commission de police, composée de 8 représentants de la société civile, ainsi que du chef du poste de gendarmerie du Mont et du municipal de la police. L'une de ses premières missions sera d'analyser les résultats du sondage concernant la sécurité à Cugy.

CONTROLE DES HABITANTS

La population de Cugy est en légère augmentation. Elle s'élevait à 2216 habitants au 31 décembre 2008, contre 2161 à la même date de l'année précédente.

Structure de la population au 31 décembre 2008

Population	Hommes	Femmes	Total au 31.12.2008
Etrangers permis C hors CE/AELE	27	21	48
Etrangers permis C CE/AELE	108	108	216
Etrangers permis B hors CE/AELE	13	21	34
Etrangers permis B CE/AELE	50	50	100
Séjour < 1 an (permis L)	6	3	9
Admis. provisoires (permis F)	0	0	0
Requérants (permis N)	0	0	0
Avec délai départ	0	0	0
Autorisations diverses suspens	3	1	4
Total ressortissants étrangers	207	204	411

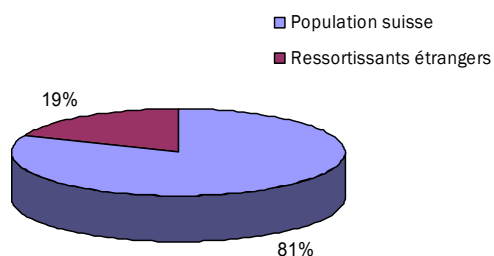
Population Suisse	894	911	1805
Total population établie	1101	1115	2216
Population en résidence secondaire	13	17	30
Population résidente	1114	1132	2246
Frontaliers	23	6	29

Mutations

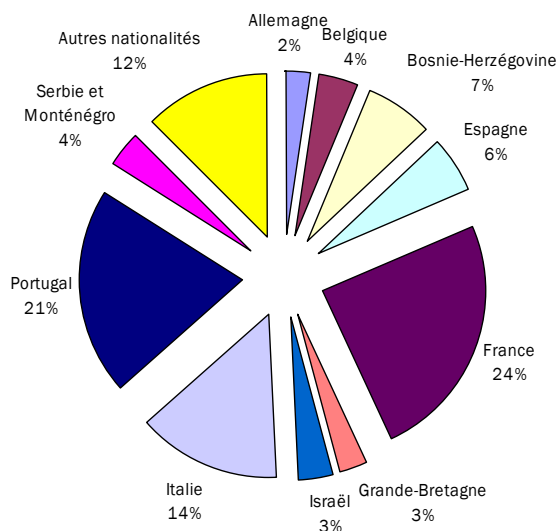
Le Contrôle des habitants a enregistré en 2008 les mutations suivantes en plus d'autres mutations diverses, non quantifiables, telles que changements d'adresses à l'intérieur de la commune, actualisations des permis, changements de noms, etc.

Mutations	2008			2007	2006	2005	2004
	Hommes	Femmes	Total				
Arrivées							
Mouvement international	31	23	54	41	36	41	11
Mouvement inter-cantonal	10	8	18	10	15	21	15
Mouvement intercommunal	74	71	145	185	121	141	116
Total arrivées	129	112	241	236	172	203	284
Naissances	14	10	24	18	27	21	21
Départs							
Mouvement international	23	11	34	41	24	25	3
Mouvement inter-cantonal	12	9	21	12	18	15	26
Mouvement intercommunal	65	56	121	143	170	188	109
Total départs	100	76	176	196	212	228	206
Décès	8	5	13	18	6	10	13
Mariages	12	10	22	4	13	10	21
Divorces	9	7	16	8	10	7	10
Naturalisations	2	1	3	13	7	7	8

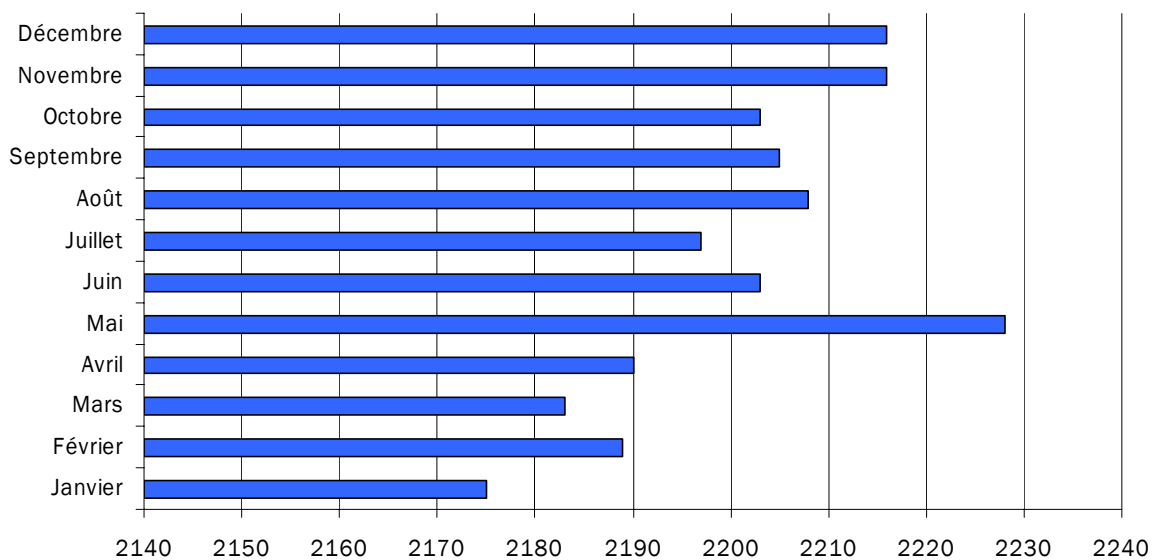
Ressortissants suisses et étrangers



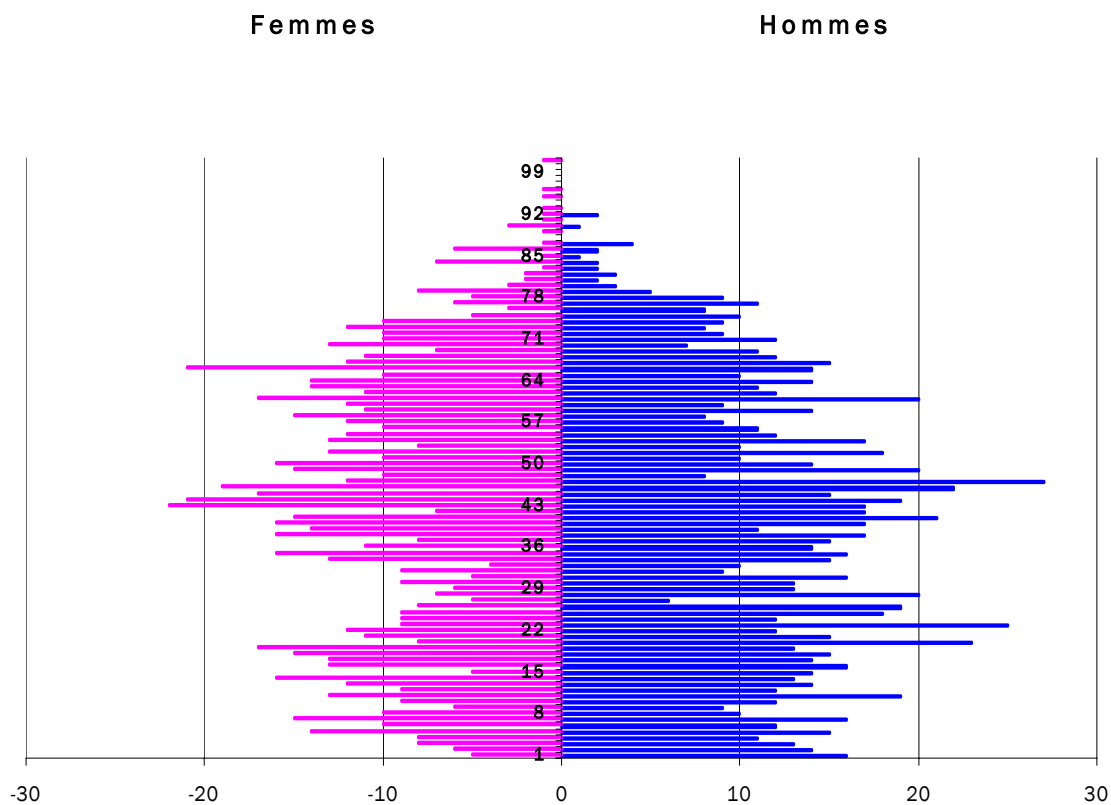
Nationalités des ressortissants étrangers



Evolution mensuelle du nombre d'habitants en 2008



Pyramide des âges au 31 décembre 2008



Documents d'identité

Le Contrôle des habitants a procédé à l'établissement des demandes de documents d'identité suivants:

	2008				2007				2006		
	(*) Demandes PPT/CI	Passeports y.c. PPT provisoires	Passeports biométriques	CI	(*) Demandes PPT/CI	Passeports y.c. PPT provisoires	Passeports biométriques	CI	(*) Demandes PPT/CI	Passeports y.c. PPT provisoires	CI
Janvier	10	10	5	5	4	1	1	7	22	16	17
Février	7	3	-	12	5	1	-	5	29	18	17
Mars	12	-	4	12	8	2	-	9	32	22	25
Avril	6	10	-	13	5	1	1	9	29	20	25
Mai	7	-	1	22	13	2	-	18	44	27	41
Juin	10	4	7	20	12	8	2	14	32	19	24
Juillet	5	4	1	17	3	7	-	15	43	27	33
Août	6	4	5	6	3	6	-	17	34	27	22
Septembre	6	2	1	8	10	1	-	10	47	42	30
Octobre	4	1	2	12	4	1	-	2	20	18	11
Novembre	4	4	1	6	6	1	1	-	18	10	14
Décembre	1	-	-	2	1	1	1	4	8	3	8
Total	282				223				358		

(*) Une demande peut être faite sur le même document pour un passeport et pour une carte d'identité. L'addition des documents demandés ne correspond pas à la totalité de demandes déposées.

ROUTES

(M. Olivier Pétremand)

Routes Cantonales

Stabilisation du « S » du Budron

Les travaux de stabilisation du « S » du Budron ont été réalisés conformément au préavis 22/07. Des contrôles de la stabilité du terrain en fin de travaux seront réalisés début 2009, et un suivi est à planifier en 2010.

RC 546 Cugy Montheron

La Municipalité n'est pas entrée en matière sur la motion de Mme Derry demandant le passage de la vitesse à 60 km/h sur l'ensemble du tracé reliant Cugy à Montheron. Ce refus est motivé par le fait que ce tronçon appartient à la commune de Lausanne et que le service cantonal de la circulation a émis un avis négatif sur cette demande. Dès lors, la Municipalité a pris contact, en juin 2008, avec la Municipalité de Lausanne afin d'étudier les pistes pouvant amener à une sécurisation accrue de ce tronçon. Après une rencontre entre le Municipal M. O. Français et son chef de service, l'étude lausannoise promise est, actuellement, toujours en cours.

Carrefour Montheron-Froideville-Bottens

Les nouveaux bus tl à deux étages rencontrent des difficultés à passer le carrefour de la RC 546 et la RC 501 dans le sens Montheron-Cugy.

Les tl ont demandé à la Commune de réaliser les travaux nécessaires afin de permettre la mise en fonction de ces nouveaux bus sur le tronçon de la ligne 60.

La Municipalité a demandé aux tl de participer financièrement à la réfection de ce tronçon, étant donné que le carrefour est parfaitement conforme aux normes routières et convient au passage de tous les autres véhicules.

Les tl ont refusé cette demande, car les communes sont responsables de l'entretien des routes et qu'ils ne veulent pas créer un précédent.

La Municipalité réévaluera la situation en 2009.

Contrôles de vitesse

Résultat des contrôles du TCS

Rappel : contrôle préventif avec affichage de la vitesse

Emplacement	3 au 9 juin 2008			9 au 15 septembre 2008		
	Ch. du Château	Rte de Montheron	Ch. de Bellevue	Ch. de la Combe	Rue du Village	Rue du Village
Direction	Rte communale	Rte communale	Village	Village	Décente	Montée
Limitation	50	50	50	30	30	30
Total des mesures	355	2126	322	126	559	136
A la limite	352	1227	313	60	271	74
+ 1 à + 5 km/h	2	494	7	36	163	34
+ 6 à + 10 km/h	0	244	2	18	81	19
+ 11 à + 15 km/h	0	104	0	7	32	6
+ 16 à + 20 km/h	1	45	0	3	10	2
+ 21 et plus	0	12	0	2	2	1
Vitesse moyenne	30	49	32	31	31	29
Vitesse 85% véh.	39	57	39	38	38	37

Contrôles de vitesse par la gendarmerie

La Gendarmerie vaudoise a effectué 21 contrôles de vitesse sur le territoire de notre commune, soit environ un contrôle toutes les deux semaines. Rappelons que les contrôles réalisés par la gendarmerie ont un caractère répressif.

Les résultats sont les suivants :

Date	Heure	Endroit	Véhicules contrôlés	Usagers dénoncés	En %
08.01.2008	11 :45 - 12 :45	Route de Montheron	71	10	14.1
10.01.2008	11 :40 - 12 :55	Route de Lausanne	252	10	4.0
07.02.2008	12 :45 - 13 :30	Route de Lausanne	138	8	5.8
04.03.2008	17 :20 - 18 :20	Route de Lausanne	303	7	2.3
13.03.2008	13 :35 - 14 :45	Route de Montheron	142	16	11.3
28.03.2008	12 :00 - 12 :45	Route de Montheron	62	10	16.1
07.04.2008	15 :05 - 16 :20	Route de Lausanne	358	9	2.5
23.04.2008	12 :45 - 13 :45	Route de Montheron	187	18	9.6
23.05.2008	13 :50 - 14 :50	Route de Montheron	130	24	18.5
02.09.2008	14 :40 - 16 :10	Route de Morrens	211	14	6.6
02.09.2008	16 :30 - 17 :30	Route de Montheron	178	16	9
04.09.2008	06 :40 - 07 :55	Route de Lausanne	905	6	0.7
18.09.2008	10 :50 - 12 :20	Route de Morrens	331	27	8.2
29.09.2008	09 :15 - 11 :00	Route de Morrens	291	26	8.9
21.10.2008	14 :00 - 14 :50	Route de Morrens	70	7	10
11.11.2008	06 :20 - 07 :35	Route de Montheron	302	14	4.6
20.11.2008	10 :35 - 12 :45	Route de Morrens	452	27	6.0
21.11.2008	11 :50 - 13 :05	Route de Montheron	120	14	11.7
01.12.2008	10 :10 - 11 :30	Route de Montheron	112	15	13.4
04.12.2008	08 :25 - 09 :25	Route de Montheron	110	11	10.0

Parc des véhicules

Véhicule	Heures de travail			Attribution spécifique
	2008	2007	2006	
Reform Muli T9	906	540	180	Service des eaux
Reform 660	2677	2520	2480	Forêts
Ladog	2497	2228	2000	Espaces verts
John Deere 955	1714	1593	1510	Voirie, trottoirs, gazon
John Deere 455	-	-	-	Tondeuse collège de la Chavanne

Mise en sécurité des voiries

Sécurisation des piétons

A la rentrée scolaire du mois d'août, un parcours sécurisé pour les élèves venant en bus des autres communes a été réalisé : traversée de la RC 501 par les feux au niveau de la poste, utilisation des escaliers, puis du chemin du Four, et enfin passage par le chemin de la Chavanne.

Aménagements autour du collège

Les aménagements routiers aux abords du collège ont été réalisés selon le préavis 21/07. Prévus durant la période des vacances d'été, les travaux ont dus être arrêtés à trois jours de leur terme sur demande des services industriels lausannois qui se sont rendu compte, tardivement, que la conduite de gaz se trouvant sous le chemin des Choulares et alimentant le chauffage secondaire du collège de la Combe nécessitait un bouclage sur la rue du Village. Le changement de la conduite et la fin des travaux ont eu lieu durant les vacances d'octobre.

Mise en place de la zone 30 km/h (Préavis 28/07)

Après plusieurs années d'attente, la mise en place d'une zone à 30 km/h sur l'ensemble du village a été réalisée. Une partie des mesures prévues dans le préavis 28/07 sera réalisée en 2009, notamment la pose de ralentisseur(s), ceci en fonction des contrôles radar internes effectués. Ce n'est qu'après une année de test et de contrôles, ainsi que la mise en place d'éventuelles mesures complémentaires, que la validation pourra être faite.

Contrôle radar interne

Le radar acheté par la Commune, qui permet des contrôles sans affichage de la vitesse, est utilisé pour évaluer le suivi du respect des zones à 30 km/h ; les premiers résultats seront connus en 2009.

Bornes de sécurisation sur le trottoir du centre commercial

Au vu du non respect de la signalisation routière interdisant l'arrêt de véhicules sur le trottoir devant le centre commercial et du risque encouru par les piétons, la Municipalité a fait poser des poteaux afin d'empêcher le parcage des voitures. Les utilisateurs du centre commercial ont un parking souterrain (gratuit la première heure), et les livreurs ont un parking à l'arrière du bâtiment. En cas de déménagement, les poteaux, empêchant l'accès à la zone, peuvent être retirés et ainsi permettre le chargement d'un véhicule près des ascenseurs.

Entretien des routes

Réfection chemin du Four

La fin de la réfection du chemin du Four (goudronnage) a été effectuée en début d'année. Cette étape était importante afin de réaliser un parcours sécurisé pour les piétons venant de la route cantonale et se rendant sur la rue du Village. D'autres réalisations de ce type verront le jour à l'avenir, ceci en fonction des besoins et d'une planification liée aux possibilités financières de la Commune.

Couvercles des chambres endommagés lors du déneigement

Plusieurs couvercles de chambre ont été endommagés lors du déneigement 2007-2008. Ils ont été remis en état au printemps.

Signalisation

Marquage parking de la Chavanne

Suite aux motions T. Auberson et J.-L. Genre portant sur le parking du collège de la Chavanne, la Municipalité a effectué un marquage provisoire permettant de mieux séparer le parcours piéton, la zone de dépose des élèves et de la garderie et les places de parc réservé aux enseignants.

Rappelons que lors de l'étude portant sur le jardin d'enfants, la séparation du parcours piéton et des zones de parc sera étudiée.

Eclairage

Extension de l'éclairage public

La Municipalité a profité de travaux privés pour réaliser, à moindre coût, l'extension de l'éclairage public sur les chemins des Dailles et de l'Etoile.

Une extension du réseau est également prévue au chemin de l'Esserpy, depuis quelques années, mais est pour l'instant en suspens. En effet, la pose de candélabre « standard » s'avère deux fois plus chère que la mise en place de candélabres solaires. N'ayant pas encore trouvé un modèle solaire suffisamment esthétique, la Municipalité continue ses recherches.

Réfection du réseau

Les travaux aux abords du collège ont permis de poser de nouveaux candélabres afin d'aménager en une seule fois cette zone du village. D'anciens candélabres ont été changés afin d'uniformiser le site.

Parcage

Motion Board

La Municipalité a pris contact avec les propriétaires de la parcelle no 4 (en face de la maison villageoise) afin d'étudier la possibilité de son achat et ainsi la création d'une place arborisée permettant le parcage. Les tractations sont actuellement en cours.

Chemin des Petits Esserts

Le marquage de places de parc a été réalisé sur le chemin des Petit Esserts afin de sécuriser la sortie des cours privées et d'éviter un parcage sauvage.

Véhicules

Achat d'une nacelle élévatrice

Une nacelle élévatrice a été acquise par la Commune ; cette dernière permettra notamment de sécuriser la mise en place des décorations de Noël des changements d'ampoules sur les candélabres à l'intérieur du village et lors de la pose des bacs et des fleurs sur la RC 501. Elle sera également utile lors de l'entretien des cloches du centre œcuménique et pour divers travaux internes à la voirie.

Une location par les autres communes n'est pas exclue, un règlement de location et d'utilisation devrait être mis en place en 2009.

EPURATION

(M. Olivier Pétremand)

Inondations

Dégâts suite aux inondations

Suite aux inondations du mois de juillet 2008, un groupe de travail, composé de Madame Jacqueline Franzini, Messieurs Pierre-André Janin, Olivier Pétremand, Luc Gindroz, Régis Courdesse, et Daniel Georges, a étudié le rapport fourni par les pompiers.

La Municipalité ne saurait se fonder sur ces seules inondations, occasionnées par des intempéries exceptionnelles, pour redimensionner l'ensemble de son réseau.

Une liste des sinistres enregistrés à Cugy depuis les dix dernières années a également été demandée à l'ECA ; l'ensemble de ces éléments permet déjà d'envisager quelques mesures correctives qui pourraient se réaliser en 2009.

Une fois en possession du PGEE, la Municipalité envisagera des travaux complémentaires sur le réseau qui est conçu, de manière générale, pour répondre à de fortes pluies.

STEP

STEP de Praz Faucon

La STEP de Cugy a également subi des dégâts lors des inondations du mois de juillet 2008 ; une demande d'indemnisation à l'ECA a été déposée.

Les tapis d'aération de l'une des cuves ont été changés en 2008, ceux de la seconde cuve doivent l'être en 2009.

Le dégrilleur et le tamiseur ont été cassés. Ils ont été réparés provisoirement et devront être remplacés en 2009.

Les différents rapports d'analyse et de contrôle de la station d'épuration effectués par le SESA (Service des eaux, sols et assainissement) n'ont pas révélé de dépassement des normes en 2008.

Les boues ont été valorisées en agriculture jusqu'au mois de septembre. Dès 2009, elles seront brûlées à Vidy, comme le prévoit la nouvelle loi.

Rapport d'analyse de la capacité réelle de la Step de Praz Faucon

Malgré une demande officielle début 2008 et plusieurs rappels, la Municipalité n'a reçu qu'au début du mois de janvier 2009 le rapport sur la capacité de gestion des eaux usées demandé par la COGEST. Ce dernier indique que la STEP est adaptée aux conditions actuelles et au futur immédiat. La Municipalité étudiera ce rapport et les suites à donner en 2009.

Il convient toutefois de relever que seule la finalisation de la mise en séparatif de certains quartiers, encore en unitaire et dont les eaux claires aboutissent à la STEP, permettra de connaître la capacité réelle de notre station d'épuration.

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région du bassin supérieur du Talent (AET)

Les discussions du Comité de direction ont porté sur l'exploitation de la STEP, sur les quelques pannes et autres évènements survenus sur les installations électromécaniques et entièrement maîtrisés par notre exploitant ou son remplaçant, sur les aspects financiers et sur les quelques points suivants :

- les résultats des analyses et des contrôles des rendements effectués par le Service des eaux, sols et assainissement qui ont, à une exception près, toujours respecté la législation en vigueur
- les campagnes de déshydratation des boues qui se sont déroulées, comme à l'accoutumée, au printemps et en automne et à l'issue desquelles les boues produites ont été valorisées pour une dernière fois dans l'agriculture. Cette filière étant désormais interdite par la loi fédérale, les boues seront incinérées à la STEP de Vidy
- la vente du silo à chaux, qui ne sera à l'avenir plus utilisé, puisqu'il n'est plus nécessaire d'hygiéniser de cette manière les boues déshydratées qui sont incinérées
- l'inscription de servitudes de passage du collecteur intercommunal pérennisant formellement la situation de l'ouvrage intercommunal
- à noter que la STEP de l'AET a participé aux journées portes-ouvertes organisées dans le cadre de « l'Année internationale de l'assainissement ». Environ 80 personnes en ont profité pour visiter nos installations le samedi 24 mai 2008
- la Municipalité de Bottens nous a informés du début des travaux de mise en séparatif de la zone sud-est du territoire communal. A ce jour, la station de pompage a été raccordée au collecteur intercommunal et les travaux sont terminés, de sorte que les eaux de la zone concernée sont dorénavant traitées à Bretigny

CULTES

(M. Olivier Pétremand)

Signature de la Convention avec les églises

La convention entre les communes de Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Morrens et la Paroisse réformée du Haut-Talent et la Communauté catholique de Cugy, Froideville et environs réglant les modalités de financement des frais des Eglises reconnues comme institutions de droit public par la Constitution cantonale a été signée et est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008.

Pour rappel, la commune de Cugy est commune boursière.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, nous concluons le présent rapport en priant le Conseil Communal :

- vu le rapport de la Municipalité, relatif à la gestion et aux comptes de la Commune pour l'exercice 2008 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

LE CONSEIL COMMUNAL DE CUGY DECIDE :

- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion et des comptes pour l'année 2008.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos salutations distinguées.

Ainsi délibéré en séance de la Municipalité le 27 avril 2009.

LA MUNICIPALITE

TABLEAU RECAPITULATIF "ORDURES MENAGERES PORTE-A-PORTE"

Année	Tonnage en kgs	Population au 31.12	Tonnage par hab (kg)	Coût total (en Frs)	Coût par habitant (Frs.)	Coût par tonne (Frs)
2001	507'760	1985	256	169'123	85.20	333.08
2002	513'930	2057	250	173'724	84.45	338.03
2003	531'030	2138	248	179'487	83.95	338.00
2004	537'770	2140	251	181'726	84.92	337.93
2005	539'830	2133	253	182'914	85.75	338.84
2006	537'020	2116	254	169'492	80.10	315.62
2007	530'800	2161	246	167'532	77.55	315.62
2008	538'800	2216	243	170'065	76.75	315.64

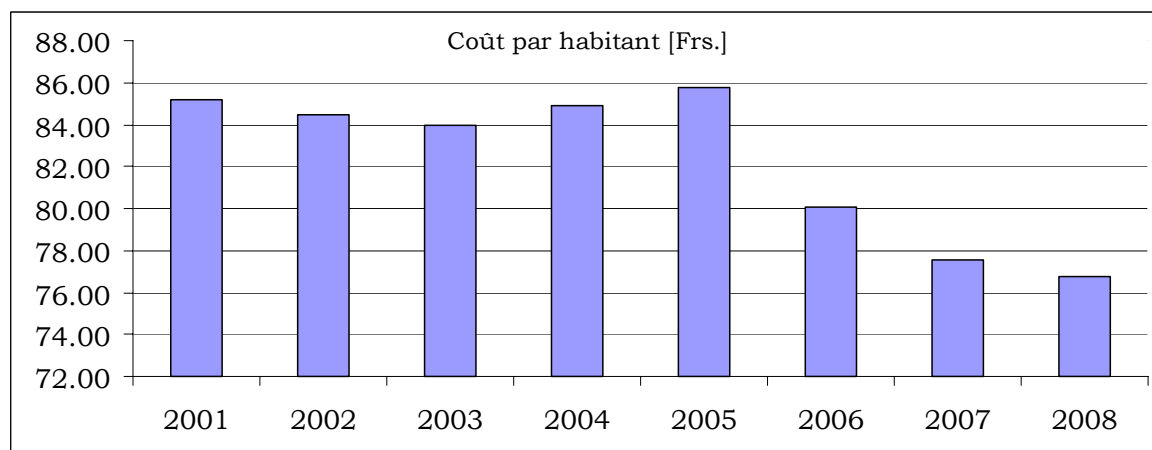
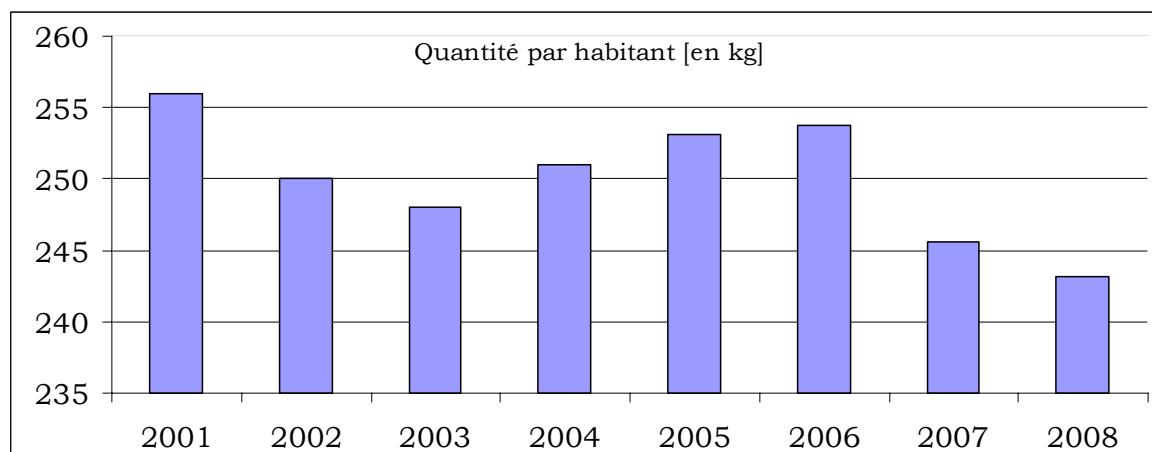
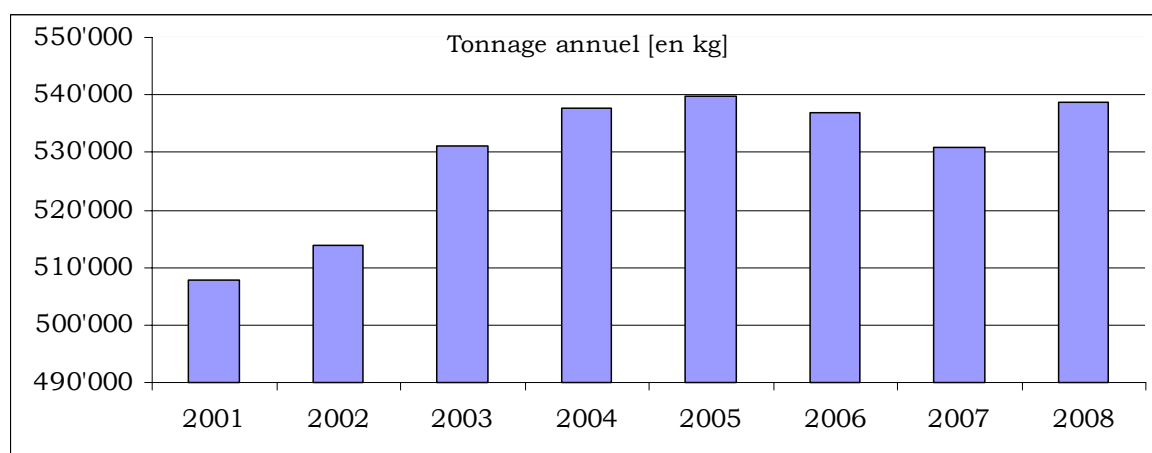


TABLEAU RECAPITULATIF "VERRE"

Année	Tonnage en kgs	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (en Frs.)	Coût par habitant (Frs.)	Coût par tonne (Frs.)
2001	92'940	1985	47	8'320	4.19	89.52
2002	92'490	2057	45	7'739	3.76	83.68
2003	93'290	2138	44	12'233	5.72	131.13
2004	88'120	2140	41	12'489	5.84	141.73
2005	84'910	2133	40	10'608	4.97	124.93
2006	78'690	2116	37	11'254	5.32	143.02
2007	72'620	2161	34	9'259	4.28	127.50
2008	61'780	2216	28	8'113	3.66	131.32

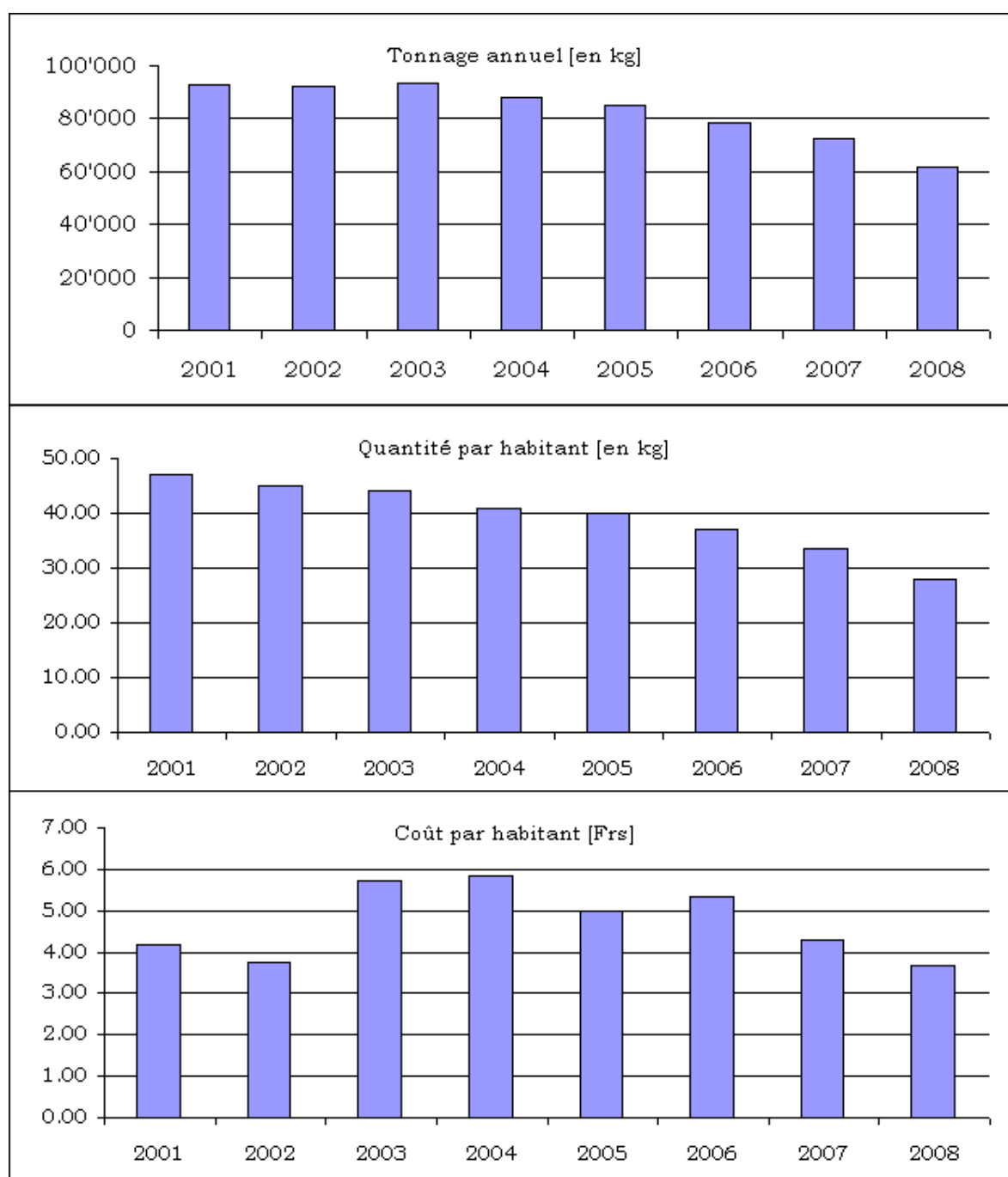


TABLEAU RECAPITULATIF "PAPIER"

Année	Tonnage en kgs	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (en Frs.)	Coût par habitant (Frs.)	Coût par tonne (Frs.)
2001	105'450	1985	53	9'126	4.60	86.55
2002	101'570	2057	49	9'665	4.70	95.15
2003	101'310	2138	47	9'243	4.32	91.23
2004	110'150	2140	51	9'677	4.52	87.85
2005	111'620	2133	52	10'873	5.09	94.41
2006	111'490	2116	53	9'592	4.53	86.03
2007	121'470	2161	56	7'795	3.61	64.17
2008	128'440	2216	58	9'107	4.11	70.91

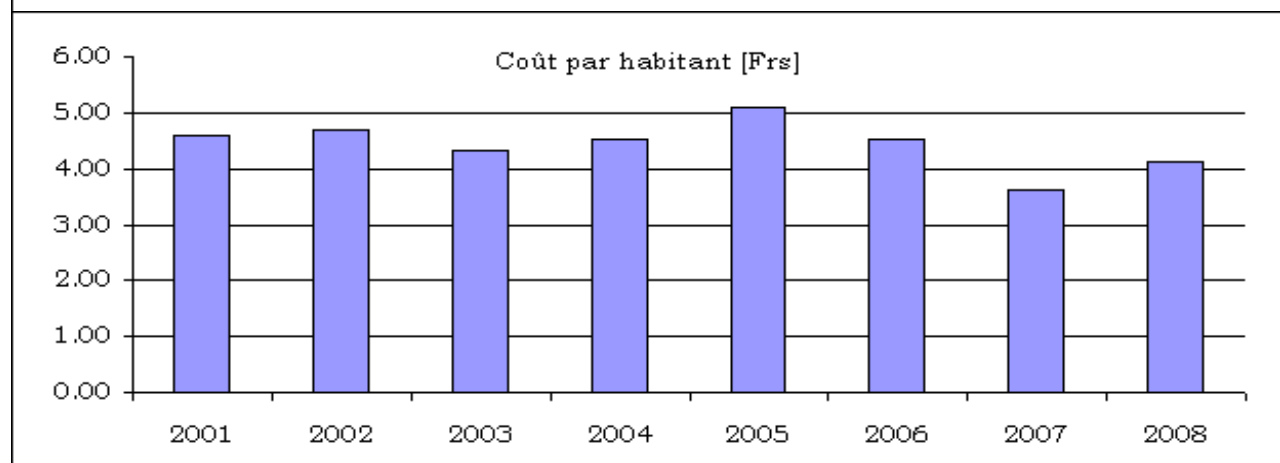
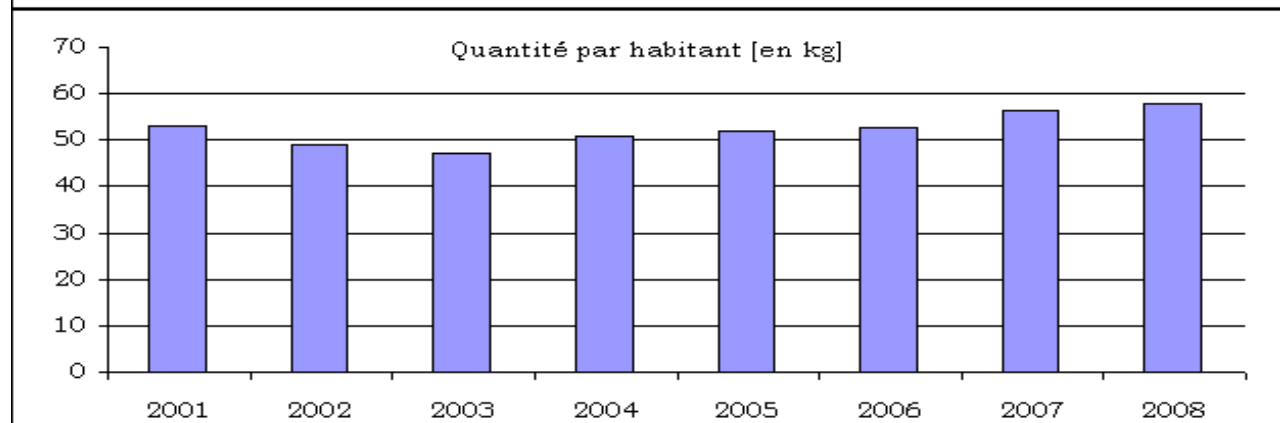
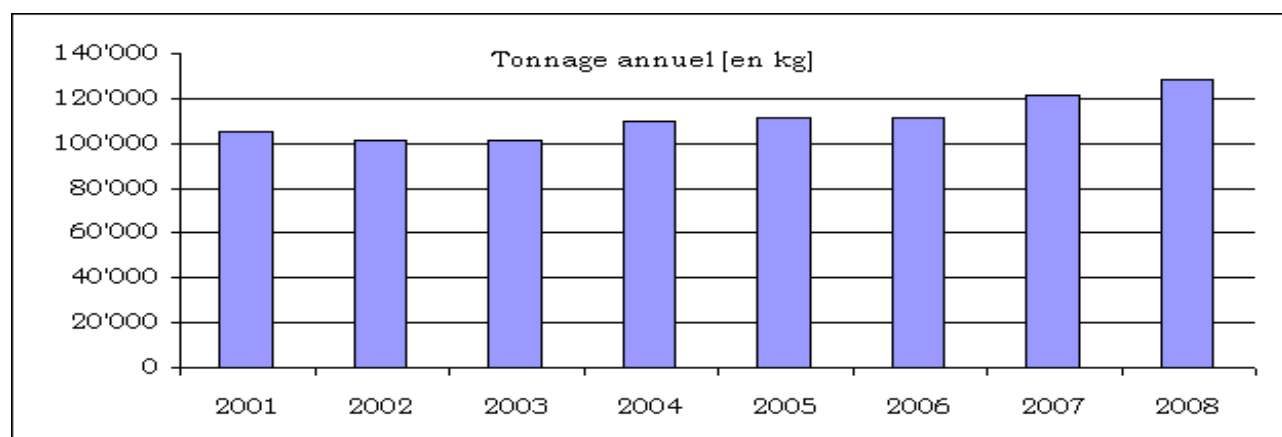


TABLEAU RECAPITULATIF "DME DECHETS MENAGERS ENCOMBRANTS"

Année	Tonnage en kgs	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (en Frs.)	Coût par habitant (Frs.)	Coût par tonne (Frs.)
2001	71'590	1985	36	29'647	14.94	414.12
2002	68'350	2057	33	28'455	13.83	416.31
2003	94'970	2138	44	39'154	18.31	412.28
2004	95'210	2140	45	40'308	18.83	423.35
2005	97'520	2133	46	41'366	19.39	424.18
2006	96'140	2116	45	34'713	16.40	361.06
2007	94'260	2161	44	32'223	14.91	341.85
2008	107'440	2216	48	36'076	16.28	335.78

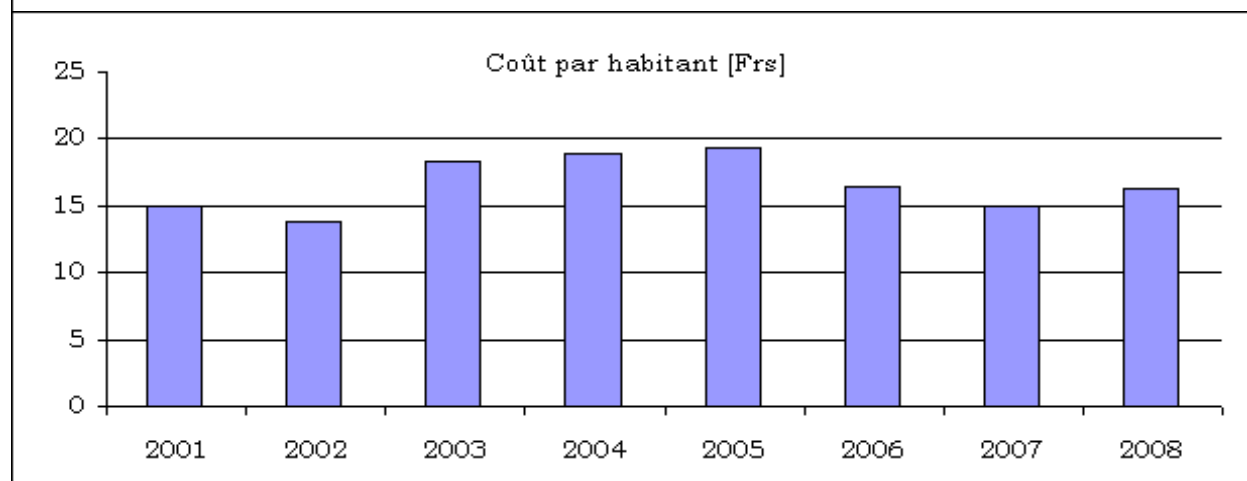
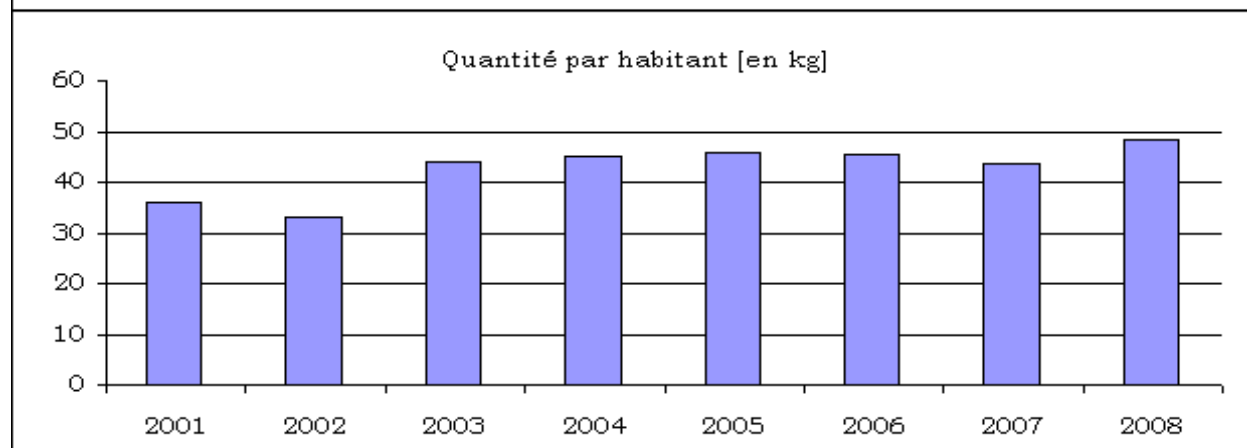
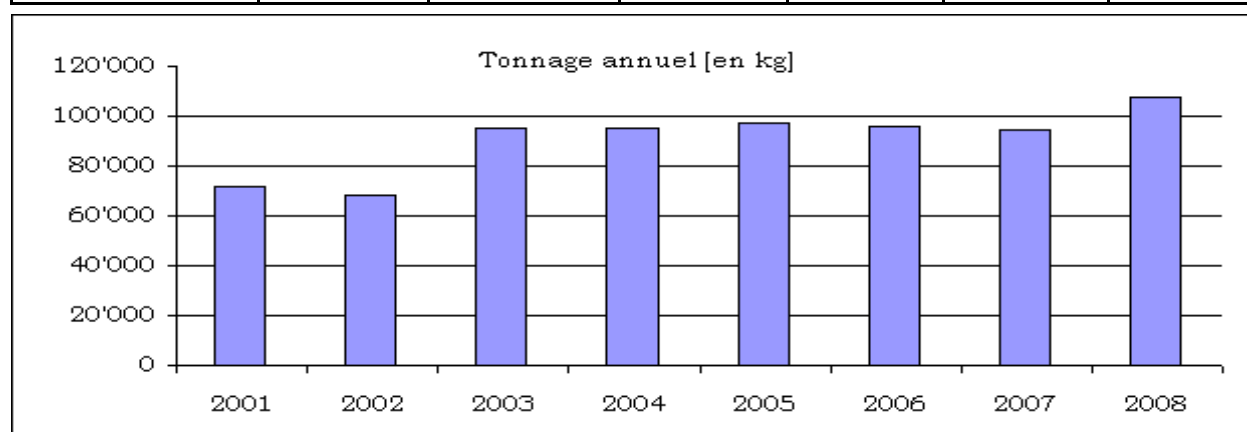


TABLEAU RECAPITULATIF "COMPOSTAGE ET BRANCHES"

Année	Total m ³	Population au 31.12	m ³ par hab	Coût total (en Frs.)	Coût par habitant (Frs.)	Coût par m ³ (Frs.)
2001	1'232	1985	0.621	47'636	24.00	38.67
2002	1'143	2057	0.556	43'470	21.13	38.03
2003	1'381	2138	0.646	50'198	23.48	36.35
2004	1'228	2140	0.573	49'783	23.26	40.54
2005	1'347	2133	0.632	55'076	25.82	40.89
2006	1'191	2116	0.563	41'995	19.85	35.26
2007	1'062	2161	0.491	46'907	21.71	44.17
2008	1'365	2216	0.616	58'899	26.58	43.15

